

Transformations

Journée d'échange relative aux 25 ans de la démarche
« Observatoire photographique du Paysage »

21 juin 2016

La Défense, Auditorium de la Tour Séquoia



Transformations

Journée d'échange relative aux 25 ans de la démarche « Observatoire photographique du Paysage »

Coordination du projet

Julien TRANSY – DGALN / DHUP / Bureau des paysages et de la publicité

Intervenants et relecteurs

Merci à l'ensemble des personnes suivantes (citées ici par ordre alphabétique, et non d'intervention) pour les présentations effectuées au cours de la journée d'échange du 21 juin 2016, ainsi que pour la relecture, dans des délais contraints, des parties les concernant dans le présent document : Anne BADRIGNANS, Romy BAGHDADI, Raphaële BERTHO, Patrick BRIE, Monique CHAUVIN, Pascal CHEVALLIER, Adrien COUTANCEAU, Gilles DE BEAULIEU, Lydiane ESTEVE, Thierry GIRARD, Morgann LE MONS, Geoffroy MATHIEU, Frédérique MOCQUET, Frédéric POUSIN, Daniel QUESNEY, Edith ROUX, Nicolas SANAA, Bertrand STOFLETH, Christophe TESNIERE, Thomas THIBAUT.

À propos du document

La journée d'échange du 21 juin 2016 a fait l'objet d'une captation vidéo accessible sur le site de l'IFORE, partenaire de l'événement¹. La transcription des échanges intervenus dans ce cadre a été assurée par la société Ubiquis. Le présent document ne constitue pas une restitution exhaustive du prononcé. Des révisions ou compléments ont pu être proposés, y compris sur la base d'informations intervenues postérieurement à la tenue de la journée. Les photographies sont issues des supports présentés par les différents intervenants, et restent la propriété de leurs auteurs respectifs. La sélection de ces photographies, de même que l'élaboration de la rubrique « ressources » a été opérée sur la base de propositions de Frédérique MOCQUET, fil rouge de la journée.

Photographie de couverture :

Itinéraire n°07 - Les environs de Valence, « Depuis le toit d'immeuble de bureaux, carrefour du Pont des Anglais - Sud », photographies 07003102, 07003104, 07003105, 07003107, © *Nadine Jouvét, Olivier Comte, Gérard Dufresne, OPNP*.

Itinéraire n°11 - Parc naturel régional des Vosges du nord, « Saint Louis Les Bitche », photographies 11000201, 11000208, 11000209, 11000210, © *Thierry Girard, OPNP*.

Itinéraire n°05 - Côtes d'Armor, « Pléneuf-Val-André - Le Val André », photographies 05002902, 05002906, 05002907, 05002910, © *Thibault Cuisset, Max Grammare, OPNP*.

Itinéraire n°13 - Parc naturel régional de la Haute vallée de Chevreuse, « Chevreuse - VC 3, le Talou », photographies 13000401, 13000403, 13000405, © *Gérard Dalla Santa, OPNP*.

¹ <http://www.ifore.developpement-durable.gouv.fr/transformations-25-ans-de-la-demarche-opp-journee-a428.html>

| | |
|---|----|
| INTRODUCTION | 2 |
| À L'ORIGINE DE LA DÉMARCHE : RÉFÉRENCES ET PRINCIPES FONDATEURS DE L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE NATIONAL DU PAYSAGE | 4 |
| SITUER LES OPP PARMI D'AUTRES USAGES DE LA PHOTOGRAPHIE DANS LES DÉMARCHES PAYSAGÈRES | 10 |
| <i>FOCUS N°1 : ITINÉRAIRES, POINTS DE VUE INITIAUX, RECONDUCTIONS... : LA PHOTOGRAPHIE DANS LA DÉMARCHE OPP</i> | 10 |
| INSPIRATIONS HISTORIQUES DE L'OPP | 10 |
| OPP DES VOSGES DU NORD : TRAVAIL PARTENARIAL ENTRE STRUCTURE PORTEUSE ET PHOTOGRAPHE, ET GESTION DE L'ITINÉRAIRE | 15 |
| <i>FOCUS N° 2 : AUTRES USAGES DE LA PHOTOGRAPHIE AU SERVICE DE PROJETS DE PAYSAGE : QUELQUES EXEMPLES</i> | 25 |
| PHOTOGRAPHIE ET ANALYSE PAYSAGÈRE : L'EXEMPLE DE TALMONT-SAINT-HILAIRE, VENDÉE | 25 |
| PHOTOGRAPHIE ET PAYSAGE : SAVOIRS, PRATIQUES ET PROJETS | 30 |
| DE L'OPNP AUX OPP LOCAUX : UN ETAT DES LIEUX DE LA DIVERSIFICATION DES STRUCTURES ET DES APPROCHES | 38 |
| (SE) REINVENTER : TEMOIGNAGES ET DEBATS AUTOUR DE TROIS OPP ILLUSTRANT A LEUR MANIERE LA THEMATIQUE « TRANSFORMATIONS » | 48 |
| L'ANALYSE DES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES DE L'OPP DE LA PICARDIE MARITIME DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE ET DU SUIVI DE DÉMARCHES DE GESTION TERRITORIALE ET DE PLANIFICATION | 48 |
| PAYSAGES USAGÉS, L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DU PAYSAGE DEPUIS LE GR2013 | 52 |
| L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES PAYSAGES DU PARC NATUREL TRANSFRONTALIER DU HAINAUT | 57 |
| CONCLUSION | 63 |
| RESSOURCES DOCUMENTAIRES | 65 |

INTRODUCTION

PATRICK BRIE

ADJOINT A LA SOUS-DIRECTION DE LA QUALITE DU CADRE DE VIE

Bonjour à tous. Permettez moi tout d'abord de vous présenter les excuses de Laurent Girometti, Directeur de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages, retenu par l'actualité législative. Il espérait hier encore pouvoir introduire cette journée.

Celle-ci s'inscrit dans la continuité des rencontres annuelles des acteurs des Observatoires Photographiques du Paysage (OPP). Une telle rencontre avait ainsi déjà eu lieu en 2015¹, à laquelle je n'étais pas présent. Néanmoins, la présente journée a pour spécificité d'être organisée avec l'IFORE, qui est notre institut d'organisation de formations et de cycles de conférences : elle est donc ouverte à un public plus large que celui, déjà précisément informé, des OPP. Certaines personnes présentes aujourd'hui ont sans doute été attirées par leur intérêt pour la photographie, ou pour le paysage (ou pour les deux). Elles découvriront peut-être ainsi pour la première fois les Observatoires Photographiques du Paysage. La diversité des acteurs susceptibles d'être présents aujourd'hui a constitué un défi pour les organisateurs, qui ont dû élaborer un programme qui réponde aux diverses attentes. Cela semble être le cas au vu de l'importance de l'assistance. Vous allez pouvoir nous aider par vos débats à envisager comment renouveler l'usage de l'Observatoire Photographique du Paysage.

La diversité des attentes est par essence au cœur de la politique du paysage. Le pays devient paysage par la perception qu'en ont les populations, et les valeurs et les significations avec lesquelles elles le regardent et l'interprètent. Celles-ci varient selon les individus, les groupes sociaux, et les époques. La Convention européenne du paysage a acté la notion de « paysage sensible » en invitant à identifier les diverses appréciations, aspirations et perceptions sensibles des paysages dans la construction des projets territoriaux.

Cette journée est également organisée pour les 25 ans de la création de l'Observatoire Photographique National du Paysage (OPNP), qui est maintenant relayé par de nombreux OPP locaux. Cette date fondatrice est l'occasion d'une réflexion consistant à observer l'observatoire à son tour, ce sur quoi les historiens pourront se pencher ultérieurement. Nous pourrions ainsi questionner la mission originelle ambitieuse l'OPNP, consistant à « *constituer un fonds de photographies, qui permette d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformation des espaces, ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause, de façon à orienter favorablement l'évolution des paysages* »². Nous pourrions également envisager ou constater les transformations des méthodes, des usages, des acteurs, ou des territoires couverts par des observatoires photographiques.

Le mot-clé de la journée est celui, transversal, de « Transformation ». Cela ne doit pas nous empêcher toutefois d'identifier également les permanences dans l'histoire de l'Observatoire et des paysages qu'il étudie.

Je remercie tous les acteurs de ce sujet : parcs naturels régionaux, réseau des Grands Sites de France, bureaux d'études, laboratoires de recherche, monde associatif et services de l'État engagés dans la démarche : DREAL, DDT(M), etc. Tous peuvent témoigner de la richesse et de l'utilité de la démarche des Observatoires Photographiques du Paysage pour des projets très divers.

Je vous remercie également tous qui êtes présents ce jour. Le programme ménagera des moments d'échanges. Je vous invite à les investir pour que le regard porté aujourd'hui sur les OPP soit aussi libre que possible. Il s'agit, au-delà de la célébration de leur anniversaire, de les faire progresser en vue de leur permettre de franchir les 25 prochaines années.

Je cède maintenant la parole à Frédérique Mocquet, qui interviendra sur les références et principes fondateurs de l'OPNP, mais que je remercie également d'avoir accepté d'animer l'ensemble de cette journée. Elle est architecte diplômée d'Etat, et engagée à l'ENSA de Paris-Malaquais dans un travail de thèse qui porte précisément sur la photographie dite de paysage ou de territoire, notamment dans le cadre de commandes publiques. À ce titre, elle a étudié la genèse et les évolutions de notre

¹ Cette journée n'avait pas donné lieu à la publication d'actes.

² Communication en conseil des ministres du 22 novembre 1989.

Observatoire Photographique National du Paysage et était la personne idoine pour assurer le fil rouge de cette journée.

FREDERIQUE MOCQUET

ARCHITECTE D.E ACS UMR AUSSER 3329/ENSA PARIS-MALAQUAIS/UNIVERSITE PARIS-EST MARNE-LA-VALLEE)

Je remercie Patrick Brie, qui a très bien présenté les enjeux et l'esprit de cette journée, en rappelant notamment qu'il s'agit d'une journée d'échanges et de dialogue, deux termes également au cœur des enjeux des Observatoires Photographiques du Paysage. Je vous encourage donc à vous saisir librement des espaces de débat qui seront ouverts au cours de la journée. Les remarques positives comme critiques sont toutes également bienvenues.

L'association entre la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) et l'Institut de Formation de l'Environnement (IFORE) dans la construction de cet événement est particulièrement pertinente. L'IFORE propose en effet des formations dans le domaine de l'environnement et la facilitation du changement. À ce titre, la thématique du paysage et ses évolutions relève pleinement de ses expertises. Je les remercie donc tous deux de m'avoir confié le fil rouge de cette journée, qui se déroulera en deux temps.

Je commencerai ce matin par revenir sur les origines et les principes fondateurs des démarches d'observation des paysages. Nous étudierons ensuite les spécificités de l'observation photographique des paysages, par une série d'exposés qui seront chacun suivis d'une séquence d'échanges.

L'après-midi sera consacrée aux transformations, mais également aux permanences des Observatoires Photographiques du Paysage, avec d'abord trois études consacrées aux Observatoires, puis la présentation de trois démarches d'Observatoires originales. Ces deux tables rondes seront également l'occasion d'échanges. Nous pourrons dresser des constats, esquisser des analyses, et envisager des perspectives pour les 25 ans à venir des Observatoires Photographiques du Paysage.

À L'ORIGINE DE LA DÉMARCHE : RÉFÉRENCES ET PRINCIPES FONDATEURS DE L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE NATIONAL DU PAYSAGE

FREDERIQUE MOCQUET

Architecte diplômée d'État, je travaille sur une thèse de doctorat qui envisage l'aptitude d'une photographie dite de paysage ou de territoire à contribuer à l'imaginaire collectif autant qu'à devenir un outil d'analyse sur les territoires. Je me demande par exemple comment la photographie peut faire comprendre les évolutions territoriales, et comment des collaborations fructueuses peuvent être mises en place entre des photographes, des aménageurs, et d'autres acteurs du territoire, pour produire un projet apte à nous renseigner sur nos rapports à l'espace. Dans ce cadre, la démarche des Observatoires Photographiques du Paysage est naturellement l'un de mes cas d'étude. Je vous proposerai donc un exposé sur les origines de cette démarche, en revenant sur son contexte, ses références et ses principes fondateurs.

Deux paradoxes peuvent d'abord être relevés.

Le premier peut être appelé la perte de mémoire de l'Observatoire Photographique National du Paysage. Ses principes fondateurs tendent à se diluer au cours de son histoire. Je me demande donc dans le cadre de ma recherche comment réactiver cette mémoire pour permettre une mise à jour des initiatives contemporaines et leur donner des clés pour résoudre certaines des difficultés qu'elles rencontrent.

Le second paradoxe résulte du premier. On constate en effet un engouement pour la démarche d'Observatoire photographique sur le territoire français, avec la multiplication des Observatoires. Pourtant, ces Observatoires rencontrent des difficultés de mise en œuvre, d'exploitation et de pérennité. Pourquoi donc un tel succès des Observatoires au regard des problèmes rencontrés ?

Je présenterai d'abord le contexte théorique et culturel qui a nourri la mise en place de l'Observatoire, puis son projet et les constats, hypothèses, principes et objectifs qui l'ont justifié et sont peut-être aujourd'hui à reconsidérer. J'évoquerai des points significatifs de la méthode, qui sera détaillée au cours de la journée. Enfin, j'esquisserai quelques pistes de réflexion pour l'avenir.

Contexte d'origine : paysage, aménagement, photographie

L'histoire de l'Observatoire commence à bien des égards dans les années 1980. Cette décennie apparaît en effet comme un moment de crise, pratique et symbolique, spatiale et culturelle, qui s'incarne dans le paysage, expression visible de la relation entre l'homme et son milieu. Partant de ce constat, les origines paysagères de l'Observatoire peuvent être décrites selon trois axes.

1) L'effervescence de la pensée et de la théorie du paysage

Les recherches théoriques sur le paysage se multiplient en France à partir des années 1960.

Le colloque « Mort du paysage » est organisé en 1981 avec le soutien de la Division Urbanisme et Paysage du Ministère de l'Environnement, dans un contexte de crise et de questionnement bien exprimé par son titre. Étape importante, ce colloque montre également l'ouverture de différentes disciplines au paysage : la philosophie, l'ethnologie, les sciences de l'environnement, l'écologie, etc. : autant d'approches qui enrichissent la notion dans des directions distinctes, complémentaires, mais parfois aussi conflictuelles. Le concept peut ainsi être entendu comme une représentation esthétique, culturelle, un mode de relation à l'environnement, une configuration spatiale, géographique, etc.

La théorie du paysage en France insiste alors sur le caractère perçu du paysage, comme fruit d'une rencontre de la nature et d'un individu ; sur la dimension culturelle et historiquement située du concept, dans sa dépendance notamment à l'égard de l'histoire de l'art. Le paysage est donc compris comme une codification du regard sur le monde, susceptible d'évolution. Le paysage est de cette manière distingué des notions de territoire, d'espace, de site et d'environnement.

2) Un retournement dans la pensée aménagiste

L'idée d'un Observatoire Photographique vient également des réflexions sur l'aménagement et l'émergence des problématiques écologiques. Dans les années 1980, les professionnels prennent en

effet conscience des conséquences pour le territoire des politiques d'aménagement fonctionnaliste, menées jusqu'alors, ainsi que des conséquences de l'agriculture industrielle : nos choix de société ont dégradé notre milieu et le rapport que nous entretenons avec lui.

3) Une reconnaissance, notamment institutionnelle, de la photographie

La photographie est par ailleurs reconnue dans les années 1980 comme une pratique culturelle, ce qui permet à la photographie de paysage de diversifier un milieu jusqu'alors dominé par le photoreportage ou la photographie humaniste. Le ministère de la Culture institutionnalise la photographie en créant l'école de photographie d'Arles ou l'association du Jeu de Paume ; et en commandant des photographies dédiées au paysage, manifeste ainsi la concordance entre les mutations de la politique culturelle et de la politique spatiale. La Mission photographique de la DATAR vient alors mettre en images la crise du paysage produite par la politique d'aménagement.

L'Observatoire naît ainsi dans un contexte de crise des espaces et des manières de les aménager et de les gérer. Le paysage ne provoque plus de reconnaissance ou d'identification. La crise porte surtout sur les modèles conceptuels, d'action ou de représentation.

De la prise de conscience au projet : objectifs, méthode... défis

Le projet de l'Observatoire est ainsi fondé sur le constat d'une dégradation des espaces et des paysages, mais aussi sur celui d'un manque d'outils d'analyse qualitatifs, qui viendraient compléter les données quantitatives, pour prendre en compte une réalité hybride relevant autant de l'état des espaces que de l'état des perceptions.

On comprend également qu'il est nécessaire d'analyser les résultats des politiques publiques et de prendre un recul critique à leur égard.

Enfin, le paysage est réfléchi comme une dynamique temporelle en évolution constante.

L'Observatoire apparaît ainsi comme un défi à plusieurs titres.

Comment intégrer dans un outil de politique publique, qui doit produire des données rigoureuses et mesurables, la dimension sensible et perceptive ?

Comment se positionner par rapport à la diversité des acceptions du concept de paysage ?

Comment combiner les dimensions techniques et culturelles nécessaires à l'observation de cette réalité plurielle dans une représentation photographique ?

Quelles méthodes concevoir pour observer les effets du temps sur le paysage par la photographie ?

L'Observatoire doit ainsi travailler à plusieurs niveaux, comme approche à la fois synthétique et dynamique des paysages, envisagés comme espaces et comme représentations.

Le ministère de l'Environnement engage donc en octobre 1991 la création de l'Observatoire Photographique National du Paysage. Jean Cabanel, alors chef de la Mission paysage nouvellement créée, lui donne pour but de « *constituer un fonds de séries photographiques, qui permette d'analyser les mécanismes et facteurs de transformation des espaces, ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause, de façon à orienter favorablement l'évolution des paysages* »³. Il s'agit donc d'abord de dresser un état des lieux : un inventaire, une identification ; d'observer pour comprendre ; de constituer un outil d'aide à la décision ; de proposer un outil pour l'aménagement, donc un outil de projet, ainsi qu'un dispositif pédagogique. Ces objectifs correspondront plus tard à ceux de la Convention européenne du paysage. La formulation de Jean Cabanel présente toutefois les objectifs de l'Observatoire sous une forme générique, dont on peut se demander si elle relève d'une volonté délibérée d'ouverture de l'outil ainsi créé à différents objectifs potentiels, ou d'une conception encore vague de cet outil. Que s'agit-il vraiment d'observer ? Quelles sont les possibilités vraiment offertes par la photographie à cet égard ?

³ Communication en conseil des ministres du 22 novembre 1989.

Les exemples qui seront présentés au cours de la journée permettront de revenir sur l'utilisation de la méthode.

Le programme combine échelles nationale et locale. Il se présente comme un projet public, proposant un regard public sur le paysage. La production d'itinéraires photographiques représentatifs des paysages doit permettre la comparaison des territoires. À l'échelle nationale, la Mission, qui deviendra ensuite le Bureau des paysages, guide, encadre, et centralise cette archive. Cette politique nationale se met en place par des partenariats avec des organismes locaux. Chaque itinéraire est le résultat d'une convention tripartite, qui lie le ministère, un partenaire local et un photographe.

En 1999 a lieu à Rochefort un colloque réunissant des chercheurs, des historiens et des acteurs du paysage et des Observatoires. Il est introduit par la directrice de la Nature et des Paysages, Marie Odile Guth, d'une manière qui résume bien le principe de l'Observatoire : « *il s'agit de réunir, dans une même démarche, un territoire parcouru selon un itinéraire, un photographe de talent et un comité de pilotage local rassemblant les acteurs de l'aménagement. Sur chacun des itinéraires, à l'issue de trois ans de réflexion, quarante points de vue représentatifs de la question des paysages sont retenus et font l'objet de re-photographies annuelles dans un cadrage et une date identiques* ». Les points-clés de la démarche sont donc :

- le dialogue entre des intérêts divers autour d'un objectif partagé, avec ce partenariat national et local avec un photographe, et le suivi par un comité de pilotage pluridisciplinaire ;
- la définition des structures paysagères et des problématiques dans des études préalables ;
- une ouverture au terrain et à l'imprévu ;
- la reconduction photographique.

Cette méthode, mise en place de manière itérative entre 1991 à 1996, manifeste un caractère expérimental. L'expérimentation est prise en charge par Caroline Mollie-Stefulesco, paysagiste en charge de l'Observatoire à la Mission des paysages ; Véronique Ristelhueber, documentaliste ; et Daniel Quesney, directeur technique et artistique, garant des questions liées à la mise en œuvre photographique.



Itinéraire n°1, Parc naturel régional du Pilat © Sophie Ristelhueber, OPNP. Condrieu (69) : D 28, vue sur le Rhône et abords (01000101), octobre 1992



Itinéraire n°12, Parc naturel régional du Livradois-Forez © Anne-Marie Filaire, OPNP. Le Parc de Fontbarlettes depuis le château d'eau – nord (01200701), avril 1992.



Itinéraire n°13, Parc naturel régional Haute-Vallée de Chevreuse © Gérard Dalla Santa, OPNP : Bullion - Les Valentins - D149 à l'entrée du village (01300101), octobre 1992 et (01300103), mai 1999.





Itinéraire n°16, Parc naturel régional d'Armorique © Jean-Christophe Ballot, OPNP. Loqueffret – Les quatre vent (01600601), avril 1998.

Les parcs naturels régionaux participent les premiers au projet. Sollicités par Caroline Mollie Stefulesco, ils ont mis en place la méthode de manière collaborative.

Au même colloque de Rochefort en 1999, François Letourneux illustre bien ce caractère expérimental : « *La nature même des phénomènes à observer, la problématique de la démarche, étaient si imprécises que le champ de l'expérimentation restait très largement ouvert. Il était intéressant de photographier ce qui bouge, mais aussi ce qui ne bouge pas. Nous nous sommes dits que nous ne savions pas ce qui serait vraiment intéressant à observer et ce qui ne le serait pas. Il nous était apparu indispensable d'ouvrir notre champ d'investigation pour tenir compte du fait qu'une partie de l'évolution des paysages correspondait à des dynamiques que nous ignorions et qui ne se révéleraient que lorsque les séries photographiques permettraient de les saisir et de les comprendre* ».

Points-clés et enjeux

L'Observatoire illustre d'abord un déplacement dans la conception moderne du paysage, d'une conception fixatrice, normative, patrimonialisante, fortement associée à l'idée de paysage national, et supposant, par une propension naturelle, l'immobilité du paysage ; vers la reconnaissance du caractère constitutif du changement du paysage et de l'impossibilité de le maîtriser totalement ; et la reconnaissance d'une dimension quotidienne du paysage en plus de sa dimension patrimoniale.

L'Observatoire s'est également confronté à la question de la représentation des paysages. Comment représenter les paysages contemporains, les dynamiques paysagères ? Que représenter ? Pourquoi ?

L'Observatoire est par ailleurs emblématique de la nouvelle appréhension du paysage dans les politiques publiques. De patrimoine à préserver, il devient résultat ou outil de projet.

Quelques questions se posent toutefois. Comment sur le terrain met-on en œuvre ces changements conceptuels ? Comment applique-t-on l'esprit de l'Observatoire et sa méthode ? Quel équilibre trouver dans l'observation, par exemple, entre des objectifs de compréhension et d'analyse, et une nécessité de maîtrise des espaces ? Comment articuler reconnaissance des nouveaux paysages et veille des paysages qui font déjà partie de notre patrimoine ?

La démarche de l'Observatoire se caractérise par une approche transversale et collective. Tout itinéraire est en effet le résultat d'un projet pluriel, à l'image du paysage. Dans sa version nationale, tout itinéraire de l'Observatoire devait être le résultat d'une collaboration entre le ministère, un partenaire local et un photographe. La méthode réactualisée en 2008 explique ainsi qu'« *un itinéraire photographique doit se concevoir comme un projet, né de la rencontre entre un projet de territoire porté par un maître d'ouvrage public, et le projet artistique d'un photographe* ». Il y a donc deux projets, à l'interface desquels se trouve le comité de pilotage. Il s'agit de faire un projet commun et de coproduire un regard sur le territoire. On retrouve l'enjeu d'équilibre entre le projet de territoire et le projet photographique porté par une commande institutionnelle. Ce point est aujourd'hui à mon sens l'un des plus problématiques dans la mise en œuvre d'un Observatoire. L'enjeu est de faire dialoguer différents objectifs, acteurs et domaines, et d'équilibrer les pouvoirs de parole et d'action. Une reconnaissance des expertises et des besoins des uns et des autres est à cet égard essentielle.

L'Observatoire consiste enfin à observer le paysage par l'intermédiaire des représentations. Ce filtre technique et culturel est constitutif de la complexité du paysage. Articuler les dimensions techniques et culturelles constitue le socle du programme et la condition de son intérêt. Marc Sanson, alors directeur de la Nature, dit en 1997, dans la revue *Séquence Paysages* : « En associant l'approche sensible et l'approche scientifique, je crois que l'Observatoire contribuera à l'émergence d'une culture moderne de l'environnement. Les séries d'images du passé apportent une expérience de l'espace : elles ne sont pas destinées à servir de modèle. En revanche, le regard contemporain que les photographes portent sur l'espace nous aide à comprendre notre monde ». Cette association entre « l'approche sensible et l'approche scientifique » me semble être l'un des enjeux-clés et une des difficultés principales de la méthode. Que signifie une « approche scientifique » de la photographie de paysage ? Si une démarche photographique d'observation des paysages peut contribuer à développer une observation technique des territoires, elle est d'abord une proposition de regard sur les paysages, une hypothèse construite de réalité. Dans notre volonté et notre besoin de garantir un usage et une utilité à la méthode que nous avons produite, dans notre volonté de mesurer des résultats, n'avons-nous pas simplifié les enjeux qui viennent d'être énoncés ? Une dérive objectiviste n'a-t-elle pas forcé la scientificité d'un médium, la photographie, et d'un objet, le paysage, qui ne s'y prêtaient pas ?

Selon moi, le photographe est seul garant de l'équilibre de ces enjeux. Il propose un regard expert sur le paysage et l'espace, ainsi qu'une maîtrise de l'image. À Rochefort toujours, le sémiologue Jean Arrouye estime que : « les responsables de l'Observatoire ont eu raison de faire appel à des photographes confirmés. Il ne suffit pas de regarder pour voir, ni de photographier pour qu'un paysage devienne intelligible. Pour cela, il faut de l'expérience, et surtout de l'imagination. La recherche d'une qualité esthétique dans une photographie est souvent le moyen de lui conférer une force sémantique ». Il ne s'agit donc pas dans l'Observatoire de juxtaposer une proposition esthétique de paysage et une production d'information et de sens : la première doit permettre l'émergence de la seconde.



Itinéraire n°2, département de l'Hérault (CAUE)
© Raymond Depardon, OPNP. St Guilhem Le Désert (34)
- Les terrasses et le stade (002 0004 01), novembre 1992



Itinéraire n°5, Côtes d'Armor (CAUE) © Thibaut Cuisset, OPNP.
Étables-sur-Mer – Rue de Nanterre (005 0001 01), sept. 1994.



Itinéraire n°6, Canton de Saint Benoît du Sault © John Davies, OPNP.
Chazelet – Chambord (006 0039 01), mai 1995.



Itinéraire n°4, Nord-Pas-de-Calais (DREAL) © Dominique Auerbacher,
OPNP. Seclin - TGV et D 925 passant sur voie ferrée et route en
construction (04 003401), juin 1993.



Itinéraire n°4, Nord-Pas-de-Calais (DREAL) © Dominique Auerbacher, OPNP. Noyelles-Godault - Zone d'activité hôtelière, l'A1 et le terril 28 en arrière plan (04 002 01), juin 1993 et (0400208), 2009.



Itinéraire n°9, Ville de Montreuil © Anne Favret et Patrick Manez, OPNP. Rue F.Debergue (09 005 01), février 1997 et (0900501), et (0900501) novembre 1999.

La richesse du projet de l'Observatoire fait donc également sa complexité. Il comporte des enjeux disciplinaires et théoriques concernant l'espace, la photographie, la représentation et le paysage, qu'il convient de ne pas simplifier. L'usage des Observatoires présente aujourd'hui des difficultés récurrentes, tant dans la mise en œuvre que dans la définition et l'obtention de résultats. Comment par exemple exploiter un itinéraire photographique ? Ne faudrait-il pas aujourd'hui réévaluer les objectifs et les possibilités de cet outil ? Les besoins ont-ils changé ? D'autres outils d'analyses sont-ils apparus (outils de veille, d'analyse, de médiation, de pédagogie) ? À quel niveau peut aujourd'hui fonctionner au mieux un Observatoire ?

Une réflexion indépendante, critique et transversale, est aujourd'hui nécessaire. Dans les premières années du programme, la revue *Séquence Paysages*, et des actions comme le colloque de Rochefort, permettaient que soit menée une telle réflexion, au-delà d'une nécessaire communication visant à faire connaître l'Observatoire. Cette réflexion est aujourd'hui menée par les acteurs du paysage, les photographes, les chercheurs, les historiens, etc., mais elle doit se fédérer. Le Bureau des paysages a lancé un groupe de travail en 2014 ; organise aujourd'hui une journée d'échanges ; met en place une plateforme dont il sera question tout à l'heure ; soutient des études, etc. : autant d'espaces de réflexion qu'il convient de continuer à développer.

Je terminerai par une question qui est également un défi : comment poursuivre les réflexions et les actions sur les Observatoires en préservant une exigence critique, sans craindre de se remettre en cause ?

SITUER LES OPP PARMIS D'AUTRES USAGES DE LA PHOTOGRAPHIE DANS LES DÉMARCHES PAYSAGÈRES

FOCUS N°1 : ITINÉRAIRES, POINTS DE VUE INITIAUX, RECONDUCTIONS... : LA PHOTOGRAPHIE DANS LA DÉMARCHE OPP

INSPIRATIONS HISTORIQUES DE L'OPP

DANIEL QUESNEY

PHOTOGRAPHE

De 1993 à 1998, Daniel Quesney a assuré le suivi artistique et technique de l'Observatoire Photographique du Paysage auprès du ministère de l'Environnement. Il dirige jusqu'en 2006 l'agence Paysages qui représente une quarantaine de photographes spécialisés dans la question des paysages urbains et ruraux. Son intervention vise à nous éclairer sur quelques spécificités de la pratique photographique, en nous présentant notamment des exemples d'ordre historique, dont certains ont servi de modèles à la conception de l'Observatoire.

Au milieu du XIXe siècle, des inondations catastrophiques sont dues dans la vallée du Rhône à la surexploitation des montagnes (à une période de pic de la population dans les montagnes françaises), laquelle surexploitation provoquait des ravinelements. Une photographie du quartier des Brotteaux par Baldus permet de constater l'étendue des dégâts.

Le service des restaurations de terrains de montagne (RTM), qui commence à travailler sur ces problèmes à partir de 1877, mais n'est réellement créé qu'en 1882, utilisera alors la photographie, à la fois pour mesurer les problèmes, identifier les territoires impactés, et attester de ses interventions, ou les suivre et les justifier. Ce service existe encore, mais l'essentiel de la production photographique qu'il met en œuvre date d'entre 1882 et 1914. Des travaux gigantesques sont alors entrepris pour « l'extinction des torrents » et les reboisements, puis le ré-engazonnement, sur 18 départements (43 aujourd'hui). Ils comportent notamment la construction de barrages conséquents, aujourd'hui masqués par la végétation. Les forêts des montagnes françaises ont été plantées par ce service.

Le fonds de ce service comporte 16 000 photographies, qui avaient initialement été déposées au ministère de l'Agriculture. Elles ont généralement été prises, non par des photographes, mais par des ingénieurs et inspecteurs des eaux et forêts, qui ont été spécifiquement formés pendant plusieurs mois à la photographie par ce service. Ce sont les premiers à utiliser la reconduction pour vérifier les résultats de leur action.

La reconduction est également utilisée pour justifier les travaux engagés, en permettant de constater les destructions auxquelles il convient de remédier. Les bassins sont photographiés, mais des éléments de détails peuvent l'être également.

Pour intervenir, le service devait préempter les terrains et y amener de véritables colonies de travailleurs, ce qui a donné lieu à des conflits entre les équipes, les services forestiers et les populations locales. Ces conflits ont été résolus par l'emploi des populations locales sur les travaux.

L'inventaire réalisé était très ouvert : des productions marginales pouvaient ainsi couvrir aussi bien les arbres remarquables, les végétaux, la géologie que la glaciologie, car des poches d'eau pouvaient envahir les vallées (comme lors de la catastrophe de Saint-Gervais, produite par le glacier d'Argentières).

Dans certaines vues techniques, les interventions sont repérées. Toutes les photographies sont ainsi renseignées sur les cônes de vue, ce qui représente un travail considérable.

Des panoramas complexes sont également réalisés, offrant des vues générales très intéressantes, par exemple du Verdon à Saint-André-les-Alpes ; mais aussi des vues de villages, etc. L'Observatoire

s'est beaucoup intéressé à cette documentation, qui permettait parfaitement d'observer les évolutions à long terme.

J'ai passé plusieurs mois à examiner toutes ces photographies. Immédiatement, leur qualité photographique s'est imposée à moi. Les hypothèses de paysage qui étaient ainsi proposées, par des personnes qui n'étaient pas des professionnels de la photographie, donnaient des résultats esthétiques liés aux motifs (les travaux, les montagnes), mais aussi aux regards des opérateurs. Comme art sans intention, on pourrait y voir un « *land art* » avant la lettre.



Aurel, Drôme, vers 1900 (Photo : RTM) et en 1995 (Photo : Daniel Quesney).

Ces documents explorent également les moindres détails, ce qui renseigne sur le caractère totalement indiciel de la photographie. Sur une photographie RTM de 1905, la vue générale d'un bassin est probablement centrée sur l'arrière-plan, mais offre également un grand nombre d'informations résiduelles. Les mutations révélées par ces photographies ont bien été montrées dans les premiers numéros de *Séquences Paysages* : par exemple, dans la vallée de la Drôme, la disparition des muriers destinés aux vers à soie en faveur du développement de la clairette de Die ; l'enrichissement des terrains communs ; l'abandon progressif des villages sous l'effet de la mécanisation, puisque leurs rues sont trop étroites pour les tracteurs ; la disparition conséquente de certaines maisons ; les mutations agricoles ; enfin, ensuite, les effets beaucoup plus importants de la guerre de 1914. Certains villages disparaissent également sans laisser de traces. Après enquête complémentaire, il s'avère que l'un d'eux a été racheté par un carrier, qui l'a démonté. D'autres changements, comme les agrandissements de certains villages dans la vallée, sont plus classiques.

Dans une vue des Côtes-d'Armor, réalisée pour l'Observatoire par Thibaut Cuisset à deux années d'écart, en 1995 et 1997, aucun changement n'est immédiatement perceptible, à l'exception de la construction d'une maison. À l'examen rapproché toutefois, on observe le dégagement d'accès ; la constructibilité prochaine vraisemblable d'un terrain ; un grand nombre de changements de détails dans les jardins. On voit ainsi que les transformations du paysage résultent aussi de l'accumulation d'interventions minimes.



Itinéraire n°5, Côtes d'Armor (CAUE) © Thibaut Cuisset, OPNP.
Plouguiel - RD 8 (05 0012 01), 20 janvier 1995 et (05 0012 03), 29 janvier 1997.

Dans une vue de Montreuil réalisée sur deux années successives par Anne Favret et Patrick Manez pour l'Observatoire, avec une chambre très grand format, similaire à celle employée par les services RTM, un « tag » apparaît, parmi de nombreux autres changements de détail. Il s'avère à l'enquête que les entrepôts à l'arrière-plan ont subi un incendie et ont été investis. Le changement est donc ici d'ordre sociologique. Même si personne n'apparaît sur les photographies, elles nous renseignent ainsi de manière considérable sur les activités humaines. D'autres informations apparemment anodines, comme le déplacement d'un lampadaire, etc., peuvent prendre une signification manifeste si les photographies sont prises à des intervalles suffisamment réguliers.



Itinéraire n°9, Ville de Montreuil © Anne Favret et Patrick Manez, OPNP.
Rue Marceau vers la rue de Paris, novembre 1996, octobre 1997, octobre 2000 et octobre 2016.

Une autre vue de Bobigny, réalisée par Alain Blondel et Laurent Sully Jaulmes (deux photographes qui ont publié, à partir de cartes postales, un livre sur la banlieue intitulé *Un siècle passe*), montre qu'en l'absence de photographie intermédiaire, le changement peut parfois être trop soudain pour être compréhensible. La mémoire est ainsi une dimension essentielle des activités de l'Observatoire. Il s'agit de dresser des états des lieux pour les décennies ultérieures.



Itinéraire n°18, Banlieue de Paris © Alain Blondel et Laurent Sully-Jaulmes, OPNP.
Bobigny - (Seine St Denis) - Place de l'Eglise, 1910 ; devenue Place Gabriel Péri, 1970 et 1990.

Le changement manifesté par une photographie de John Davies du canton de Saint-Benoît-du-Sault est également trop radical pour que nous puissions savoir ce qui s'est passé. Une mare notamment disparaît totalement.

Stan Denniston, un photographe canadien, avait pour habitude de prendre certaines photographies sans les développer et d'attendre de trouver une configuration qui lui semblait similaire pour prendre une nouvelle photographie et développer les deux pour les comparer. Ce travail nous renseigne bien sur les relations entre les motifs et la forme de l'image. Il montre notamment que la mémoire fonctionne de manière structurelle (les structures des images sont similaires), mais aussi par détails : sur deux photographies, par exemple, des tuiles sont similaires sur des bâtiments différents ; une route part en diagonale ; des poteaux, des câbles, une église, etc. sont présents.

Ainsi le photographe émet une hypothèse de paysage et enregistre des informations indicelles, généralement à son propre insu. Particulièrement en grand format, la technique photographique permet ainsi de révéler au tirage des informations d'abord invisibles.

Eugène Atget, photographe mondialement connu pour ses travaux sur le vieux Paris, mais qui a également travaillé sur les parcs de Versailles, Saint-Cloud et Sceaux (s'intéressant aussi bien au végétal qu'aux statues, etc.), estimait produire de simples documents pour les architectes et les

dessinateurs, les peintres. Son travail fait référence pour de nombreux photographes, en raison de l'équilibre qu'il ménage entre un regard simple, mais structuré, et une dimension documentaire, notamment sur le vieux Paris. Eugène Atget procède par inventaires : il photographie toutes les statues, tous les vases, les escaliers, etc., en renseignant systématiquement toutes ses photographies. Dix années plus tard, il procède à un nouvel inventaire des vases. Il morcèle le monde. Les jardins symétriques qu'il photographie n'apparaissent jamais comme tels. Les perspectives sont rarement prises en vue générale : elles n'apparaissent qu'en arrière-plan. La raison de ce morcellement est formelle : son regard lui impose ces vues, et aucune autre. Son travail s'étale de 1899 à 1925. Il recourt à une technique qui datait déjà alors d'une trentaine d'années. Par son caractère obsessionnel, il marque la naissance d'une photographie scientifique.



Parc de Saint-Cloud : Eugène Atget, juillet 1921 et Daniel Quesney, juillet 1995.

Plus ancré dans l'époque moderne, le travail de Karl Blossfeldt porte quant à lui sur l'infinité des formes végétales. Bernd et Hilla Becher sont également mondialement connus pour leurs photographies d'inventaire.

Structurée par le regard du photographe, une photographie d'Atget est en réalité impossible à reproduire ultérieurement. Elle s'évanouit avec le paysage. Par exemple, une fois les arbres au premier plan disparus, avec leur transparence qui intéressait Atget, telle photographie prise depuis le même point de vue devient extrêmement classique.

Le travail de Sophie Riestelhueber porte quant à lui sur les traces et les structures qu'elles peuvent laisser, aussi bien sur le paysage que sur les corps, etc. Les paysages qu'elle prend en photographie n'ont, par conséquent, eux aussi, d'existence que momentanée : ils s'effacent avec le temps pour d'autres formes et demeurent impossibles à reproduire.

Une série de photographies est projetée.

Presque tous les photographes de paysage s'intéressent également aux feuillages, ce qui pourrait être assimilé à un genre photographique. Il autorise à la fois une relation presque physique avec le paysage et une recherche formelle très poussée et subtile.

Une série de photographies est projetée.

Avec le réalisateur Philippe Harel, nous avons commencé depuis quelques semaines un documentaire sur l'Observatoire Photographique National du Paysage, en menant des entretiens de près d'une heure avec différents photographes. En voici un extrait.

Un film est projeté.

FREDERIQUE MOCQUET

Merci à Daniel Quesney pour l'éclairage qu'il a livré sur les spécificités du travail photographique à travers des exemples historiques qui sont à la source de la méthode de l'Observatoire. Le documentaire dont il nous a montré des extraits s'annonce de grande ampleur, et d'une grande importance pour le travail historique et critique que nous avons à mener.

Pour compléter cette présentation des spécificités de l'Observatoire Photographique du Paysage, j'invite Romy Baghdadi et Thierry Girard à nous rejoindre. Ils nous parleront de l'Observatoire photographique des Vosges du Nord (itinéraire n°11 de l'OPNP), puis pourront répondre à vos questions en compagnie de Daniel Quesney.

OPP DES VOSGES DU NORD : TRAVAIL PARTENARIAL ENTRE STRUCTURE PORTEUSE ET PHOTOGRAPHE, ET GESTION DE L'ITINÉRAIRE

ROMY BAGHDADI

PAYSAGISTE, CHARGÉE DE MISSION, PARC NATUREL DES VOSGES DU NORD

THIERRY GIRARD

PHOTOGRAPHE

Romy Baghdadi est chargée de mission « Evolution des paysages » au parc naturel régional des Vosges du Nord. Architecte paysagiste, elle a commencé sa pratique par huit années d'exercice comme paysagiste concepteur en agence de maîtrise d'œuvre. Elle a ainsi pu construire un regard spécifique sur cette question, regard qui nourrit son appréhension actuelle de l'Observatoire Photographique du Paysage.

Thierry Girard est photographe. Il travaille depuis 1997, avec le parc, sur cet Observatoire Photographique du Paysage. Il a également initié l'Observatoire du département de l'Aude. Il mène avant tout des projets personnels concernant le paysage, mais pas seulement. Il travaille en France, mais aussi au Japon, en Chine, en Inde, etc., ce qui nourrit également son travail sur les paysages français.

Le PNR des Vosges du Nord : un territoire qui se raconte par ses paysages

ROMY BAGHDADI

Le parc des Vosges du Nord est situé dans le nord-est de la France, à cheval entre le Bas-Rhin et la Moselle. Il est, avec son pendant allemand, le Pfälzerwald, labélisé réserve biosphère par l'UNESCO. De nombreux sujets y sont ainsi abordés de manière transfrontalière.

Les paysages du territoire peuvent se découper en quatre unités, proposant chacune un mode d'habiter, une culture constructive liée aux ressources disponibles (pierre naturelle, bois, terre...), une manière de cultiver et plus généralement une culture spécifique :

Le Piémont, qui marque le début des Vosges du Nord à la jonction de la plaine alsacienne cultivée et du massif gréseux ;

1. Le massif gréseux ;
2. Le massif boisé, composé à 66 % de forêts, qui comprend davantage des vallées encaissées et n'est pas un territoire rural agricole, excepté en périphérie ;
3. Le plateau ouvert, à l'ouest, qui comprend l'Alsace bossue et le pays de Bitche, et présente des paysages très vallonnés, où se trouvent les traditionnels vergers hautes tiges.

La charte du parc lui sert de projet de territoire. Le paysage y occupe une grande place, puisque la troisième des « vocations » de cette charte est intitulée « un territoire qui ménage ses espaces et ses paysages ». C'est dans ce cadre que l'Observatoire Photographique du Paysage peut s'exprimer, comme outil pour le parc, sur les points suivants :

- Observer et faire partager les connaissances sur les paysages et leurs évolutions ;
- Faire du paysage un sujet de débat avec les habitants et les acteurs ;
- Expérimenter l'utilisation de nouveaux supports de médiation ;
- Animer une politique éducative sur les paysages et l'aménagement du territoire ;
- Développer une nouvelle méthode dans la prise en compte du paysage.

Les trois logiques de protection, de gestion et d'aménagement des paysages, issues de la Convention européenne du paysage, doivent être prises en compte dans la politique de paysage du parc. Dans le cadre de l'outillage des photos à des fins opérationnelles, l'aspect esthétique et le travail d'artiste de la démarche de l'Observatoire est en revanche moins pris en compte.

L'OPP du PNRV : un parcours choisi porté par un travail d'auteur – mise en place de l'itinéraire d'observation

THIERRY GIRARD

J'entreprends la création de cet Observatoire en 1997, en tant qu'itinéraire numéro 11 de l'Observatoire Photographique National du Paysage. 100 points de vue seront choisis par un comité de pilotage durant deux années, 1997 et 1998. Certains points de vue de 1997, dont l'intérêt est rapidement acté, seront déjà reconduits en 1998.

De nombreux photographes de l'Observatoire s'inquiètent alors des contraintes de la commande, qui impose de respecter une liste de problématiques paysagères, concernant l'équilibre territorial, les enjeux techniques, sociologiques, politiques, etc. Le risque était de standardiser exagérément les images des différents Observatoires, avec la difficulté pour les photographes qui avaient tous une expérience préalable de la photographie de paysage de se positionner comme auteurs sur ce projet.

Mon travail s'est toutefois déroulé en bonne intelligence avec mes partenaires. Après un long repérage du territoire, une grande liberté m'a été laissée dans le choix de mes points de vue, et dans la détermination de l'itinéraire. Les 100 photographies finalement retenues pour constituer le parcours ont ainsi pu me satisfaire en tant que photographe, tout en satisfaisant mes partenaires en tant qu'opérateurs.

L'un des enjeux de cet Observatoire, notamment à l'occasion de ses 20 ans en 2017, est de lui trouver un prolongement en Allemagne, puisque la vaste forêt du parc s'étend au-delà de la frontière. Certaines photographies montrent à cet égard, de manière emblématique, la différence des essences d'un côté et de l'autre de cette frontière.

Analyser l'évolution des 20 dernières années : un regard rétrospectif partagé pour raconter l'avenir ?

THIERRY GIRARD

Je vais vous montrer maintenant une série de photographies, qui présentent des situations photographiques que je défends également en tant qu'auteur, et attestent du plaisir que je prends à circuler sur ce territoire et à y revenir année après année, en l'occurrence en hiver et en automne.

Les châteaux ruinés figurent parmi les éléments emblématiques, et touristiques, de ce parc, où les randonnées de château en château sont ainsi nombreuses, et particulièrement appréciées des touristes allemands.



Itinéraire n°11, Parc Naturel Régional des Vosges du Nord © Thierry Girard, OPNP. Ruines de la Lutzelhardt.

La réserve de biosphère du parc offre des points de vue intéressants. Après la tempête de 1999, de nombreux arbres ont été couchés, et laissés en l'état, les coupes ne se faisant plus de manière aussi systématique qu'auparavant, comme celle de 1997. Sur certaines zones, l'entretien de la forêt sera

ainsi minimal. Certaines perspectives, concernant par exemple des ruines vues depuis la route, peuvent en pâtir. Des choix doivent toutefois être effectués. Des tensions apparaissent ainsi, dans les comités de pilotage, entre les personnes chargées du tourisme et les naturalistes, qui l'emportent alors généralement.

ROMY BAGHDADI

Le classement du parc en réserve biologique intégrale marque la victoire totale des naturalistes, puisqu'aucune intervention (sylvicole, etc.) n'est désormais possible, afin qu'un développement spontané puisse être observé.

THIERRY GIRARD

Un ancien directeur du parc disait d'un projet d'ouverture d'une voie rapide sur le plateau mosellan que, plutôt que de faire venir ou de maintenir les gens sur place, cette voie leur permettrait de sortir plus rapidement du territoire. Les photographies permettent d'en apprécier le résultat au cours des années suivantes.

Au centre du territoire, l'évolution d'une zone artisanale située à la sortie de Goetzenbruck peut être suivie grâce aux photographies. Elle rejoint maintenant l'entrée du bourg suivant, Lemberg, et vient occulter pour les passants la très belle vue sur la forêt à proximité.



Itinéraire n°11, Parc Naturel Régional des Vosges du Nord © Thierry Girard, OPNP. Goetzenbruck (11 0020), 1997 et 2013.

Pendant des années, les architectes du parc se sont battus, projet après projet, pour proposer à la Mairie d'Ingwiller de protéger une zone d'habitat ancien au centre du village et de la rénover intelligemment. Il n'en a rien été, et la catastrophe qui en résulte est manifeste sur les photographies : les bâtiments neufs construits en 2015 sont particulièrement ratés d'un point de vue architectural, et feront perdre à cette zone sensible son identité. Il ne s'agit cependant pas de s'opposer systématiquement à la construction de bâtiments neufs.



Itinéraire n°11, Parc Naturel Régional des Vosges du Nord © Thierry Girard, OPNP. Ingwiller 1997 et 2015.

ROMY BAGHDADI

Je suis d'accord. L'Observatoire Photographique du Paysage permettra précisément de partager ensemble le bilan, de déterminer si les bonnes décisions ont été prises, et d'orienter ainsi les décisions ultérieures, dans des cas similaires. Même les élus accorderont en l'occurrence que leur village a perdu de sa typicité.

THIERRY GIRARD

À la limite d'un des villages, une photographie montre un petit verger traditionnel ; au milieu, une roselière que quelques arbres commencent à coloniser ; des petites maisons en arrière-plan ; une « jolie » haie sur la droite, qui signifie la présence de la dernière maison du village ; etc. Une photographie ultérieure prise au même endroit montre que les arbres fruitiers ont été coupés. Un panneau « à vendre » a été planté. Une dernière photographie montre enfin que le terrain a été vendu. Une forêt de bouleaux masque maintenant les maisons en arrière-plan. Les arbres ont fini par coloniser puis asphyxier la roselière, faute d'entretien.

Une autre photographie montre, au cœur de la forêt, un endroit que j'affectionne, et qu'apprécient les randonneurs. Un petit parking permet de se diriger vers des ruines situées sur la droite. Un système de réseau de routes forestières traverse de très beaux paysages. Après une coupe rase, une large perspective permettait de voir une montagne se dégager sur la gauche. 16 à 17 ans plus tard, cette perspective est occultée par une forêt dense, même si les photographies de 2016 révèlent un début d'abattage, il n'y aura plus de coupe rase comme autrefois. Que les arbres poussent ne constitue pas en soi une information remarquable. En fin de matinée ou en début d'après-midi, les lumières sont toutefois toujours intéressantes à cet endroit : je m'y rends donc régulièrement, davantage pour le plaisir de retrouver un lieu photogénique que pour la nécessité de la reconduction. Chaque image y possède une valeur photographique intrinsèque. L'ensemble des reconductions et des photographies originales y sont ainsi esthétiquement équivalentes et réussies, ce qui est plutôt rare.



Itinéraire n°11, Parc Naturel Régional des Vosges du Nord © Thierry Girard, OPNP. Carrefour des ruines de Rotrhenbourg (11 0005) 2014.

Dans la réserve de la biosphère toujours, une série de petits étangs descendaient de la montagne et servaient à la pêche comme au tourisme. Il a été décidé de les assécher, de ne conserver que le filet d'eau du ruisseau, et de rendre aux anciens espaces des étangs leurs biodiversités, produisant ainsi des paysages de plus en plus fermés au fil des années.



Itinéraire n°11, Parc Naturel Régional des Vosges du Nord © Thierry Girard, OPNP. Etang du Moosbach, 1998 et 2014.

L'Observatoire a été interrompu trois ans, de 2006 à 2008. Lorsque nous l'avons repris en 2009 il a été décidé, en commun accord avec l'opérateur, de l'étendre. Le territoire concerné est vaste et de nombreux points de vue ne présentaient plus d'intérêt, tandis que de nouvelles problématiques paysagères étaient apparues. J'en ai profité pour introduire la photographie couleur et je suis passé du moyen format à la chambre grand format. Nous avons donc décidé d'augmenter régulièrement le corpus d'images, le portant ainsi progressivement de 100 à 200 points de vue. 30 des 100 nouveaux points de vue ont été suggérés lors des comités de pilotage par les différents chargés de mission, qui avaient notamment pu les repérer au cours d'expéditions sur le terrain avec les représentants de la DREAL. Les 70 autres sont cependant le résultat de ma propre connaissance, profonde, de ce territoire, dont aucune route et aucun recoin ne me sont aujourd'hui inconnus. Tous ces nouveaux points de vue ne sont cependant pas nécessairement à considérer comme des points de vue de reconduction obligée : même si certains portent sur un événement qui exige une reconduction à court terme (par exemple la percée de la LGV dans la montagne), d'autres sont des points de vue en soi, naturels ou urbains, dont la reconduction peut n'être pertinente que dans 10 ou 20 ans. Ils sont tous pertinents par rapport à la situation du territoire, mais représentent aussi un ensemble de choix très personnels.



Itinéraire n°11, Parc Naturel Régional des Vosges du Nord
© Thierry Girard, OPNP. Goetzenbruck, 2010.



Itinéraire n°11, Parc Naturel Régional des Vosges du Nord
© Thierry Girard, OPNP. Montbronn, 2011.



Itinéraire n°11, Parc Naturel Régional des Vosges du Nord © Thierry Girard, OPNP.
Eckartswikker, LGV, 2011.

Le paysage, clé d'entrée et lieu de débat : Augmenter le niveau de prise de conscience collective des spécificités du territoire

ROMY BAGHDADI

L'Observatoire a donné lieu jusqu'ici à de multiples usages : exposition ; CD-Rom ; publication d'un livre par Thierry Girard ; travail annuel sur un festival des paysages avec un centre d'interprétation de l'environnement ; référencement SIG avec les photographies disponibles en ligne ; etc.

Dans sa mission de développement économique basée sur les ressources locales et dans sa volonté de soutenir les initiatives portées par les intercommunalités et notamment les communautés de communes de Sauer-Pechelbronn et de la Région de Saverne, le parc a porté sa candidature en 2011 à un appel d'offre « Pôle d'Excellence Rurale » auprès de la DATAR, visant à développer l'économie de l'habitat durable. Ce projet porte sur deux axes prioritaires de la charte, sur lesquels le parc place beaucoup d'espoir : l'économie du bois et l'éco-rénovation/ l'efficacité énergétique. Le constat est le suivant : nos constructions traditionnelles sont en pan de bois et en torchis (terre et paille). Or, nos forêts sont aujourd'hui des forêts de feuillus, principalement de hêtre : pourquoi dès lors ne pas construire en bois local ? Un bâtiment témoin a vu le jour en 2016. Il a été réalisé en hêtre lamellé-collé et isolation paille par des artisans locaux. Dans ce cas la photo représente d'abord un témoignage ; elle amorce ensuite un projet.

Un concours de jardins visant à augmenter le niveau de biodiversité chez les particuliers anime le territoire depuis 2014. Les photos servent également d'argumentaire comme support pédagogique et de sensibilisation dans ce cadre.

Des « porter à connaissance » sont établis dans les diagnostics territoriaux, pour les documents d'urbanisme, grâce à des analyses des enjeux paysagers reposant sur l'Observatoire Photographique du Paysage.

Un stage a permis de mettre en place une matrice d'analyse (qui est encore en devenir) pour répertorier l'ensemble des photographies avec des mots-clés.

La mission d'analyse d'évolution du paysage qui m'occupe cette année donnera lieu à une synthèse rédigée, donc à une narration du territoire par les paysages.

Des outils d'aide à la prise de décision pour les élus ; des outils pédagogiques pour le grand public ; et des animations et dispositifs qui permettent d'accroître la compréhension et la prise en compte du paysage sont également mis en place.

Les photographies sont utilisées cette année dans les ateliers préalables aux rédactions des cahiers des charges pour les plans d'urbanisme intercommunaux. Les élus sont ainsi interrogés sur ces photographies : quels paysages leur plaisent ? Lesquels ne leur plaisent pas ? Lesquels représentent un potentiel de développement du territoire ? Or, les élus se lancent souvent dans des planifications à long terme sur des plans de zonage à plat, qu'ils ne comprennent pas tous de manière égale : aborder la question par la photographie permet de mieux identifier les enjeux paysagers.

J'utilise également ces photographies pour sensibiliser le grand public lors d'événements.

Des fiches d'aide à la prise de décision pour les élus sont en cours d'élaboration, avec une première page où les différents plans sont décomposés thématiquement avec un jeu de mots-clés permettant de s'orienter rapidement. J'ai ensuite choisi trois clichés issus de successions complètes de photographies, sur lesquelles les évolutions sont rendues apparentes grâce à un jeu de couleurs. Le rythme de ces évolutions et leur impact sont également décrits. L'objectif est de réaliser des schémas prospectifs, afin de définir les perspectives que nous souhaitons développer dans le cadre de la politique du parc. Cette méthode pourrait ensuite être généralisée auprès d'autres publics : scolaires, élus, etc.

L'un de ces schémas prospectifs porte sur la zone artisanale évoquée par Thierry Girard précédemment, qui ignore l'un des plus beaux points de vue du territoire du parc. L'objectif n'est pas de s'éterniser sur le constat d'un paysage banalisé qui fait relativement l'unanimité dans le ressenti des acteurs du territoire. L'enjeu est vraiment de montrer comment il est possible de développer une zone d'activité tout en respectant l'esprit des lieux, en s'inspirant du contexte, des valeurs paysagères identitaires pour structurer un projet de qualité, ambitieux et ancré localement.

Une grande exposition sur site est prévue, en lien avec une exposition pédagogique au CAUE, pour communiquer sur le territoire à l'extérieur et y faire venir les gens.

DISCUSSION

BENEDICTE BAXERRES, CEREMA

Le CEREMA (centre d'études sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) a été missionné par Vinci pour mettre en place un Observatoire Photographique du Paysage le long de la ligne à grande vitesse qui est en cours de construction entre Tours et Bordeaux. 350 points de vue y ont ainsi été mis en place pour suivre l'évolution des paysages.

Nous nous sommes notamment demandés s'il était plus pertinent de choisir les points de vue susceptibles d'évoluer les plus largement, par exemple aux endroits où nous savions que les terrassements seraient importants ; ou s'il fallait davantage privilégier des terrains *a priori* neutres, sur lesquels des évolutions pourraient cependant apparaître également. De quelle manière avez-vous choisi vos propres points de vue ?

Nous menons cet Observatoire depuis quatre ans. Or, il nous a rapidement semblé flagrant que la photographie réduisait à des portions relativement congrues certains travaux de terrassement qui pouvaient être ressentis, à l'œil nu, gigantesques et catastrophiques pour le paysage. Cette part affective, qui impacte donc considérablement la perception que nous avons d'un paysage, semble ainsi disparaître des photographies, qui neutralisent et objectivent plutôt les images. De nombreux habitants, également révoltés à la vue des travaux de la LGV, ont eux aussi été étonnés de voir à quoi ces travaux se réduisaient sur les photographies.

THIERRY GIRARD

La LGV dont je parlais passe au sud, ce qui réduit son impact sur le territoire du Parc. Elle longe l'autoroute et traverse la montagne vraiment à la limite du territoire, pour de l'autre côté rentrer dans la plaine, où elle est alors davantage présente sur le parc régional.

Nous avons donc dès le début choisi deux points de vue, l'un à l'entrée, l'autre à la sortie du tunnel qui traverse la montagne.

Un troisième point a été pris en hauteur, pour voir depuis la montagne l'impact de la ligne sur la plaine. Ce point de vue est moins probant.

Il était particulièrement difficile de voir la ligne traverser un paysage pittoresque du Piémont, où figurait un banc-reposoir, qui était un monument historique, qui finira par être déplacé de 300 mètres, sans même que la DRAC en soit informée. L'impact alors a été tel qu'il ne s'agit plus désormais du même paysage, comme le disait Daniel Quesney à propos d'autres paysages. Le paysage tel qu'il était autrefois se retrouve de part et d'autre de cette percée de la LGV, mais il est interrompu et scindé en deux. Le tumulus résultant des travaux a été planté d'arbres et d'autres aménagements, notamment routiers, suivront certainement. On voit la ligne TGV sur le premier point de vue, à l'entrée de la montagne, mais pas sur le second : nous nous intéressions d'abord à la manière dont, sur les abords de la ligne, la disparition du paysage emblématique pouvait être pressentie.

La photographie est-elle plus objective que le regard sur l'état d'un chantier ? Les quatre ou cinq points de vue de reconduction qui ont été pris me semblent tout de même assez violents, même si la LGV doit bien passer quelque part. La disparition d'un paysage est bien manifeste.

DANIEL QUESNEY

Les photographies que vous décrivez ne sont pas des photographies d'Observatoire. Cela ressemble par exemple aux travaux des RTM : il s'agit en grande partie de photographies de chantier ou d'aide à projets, qui sont assez courantes en architecture ou dans les aménagements paysagers. La RTM était en l'occurrence une sorte de gigantesque aménagement paysager.

J'espère donc que vous avez également réalisé d'autres vues, non focalisées, comme les vues que prenait également, plus secondairement, la RTM. Si les Observatoires focalisent leur vision sur les objets, ils se referment. C'est pourquoi, peut-être, vous n'avez pas retrouvé, sur vos photographies, les mouvements de terrain que vous idéalisiez sans doute en les voyant : la mise à distance photographique a dû agir pour les faire apparaître moins importants qu'ils n'étaient réellement.

BENEDICTE BAXERRES, CEREMA

Les photographies dont j'ai parlé ne concernaient pas des mouvements de terrain : elles ont été prises ailleurs.

DANIEL QUESNEY

Les photographies de la RTM présentaient l'intérêt d'un regard très large, et non focalisé. C'est toute la question de l'Observatoire : à trop fermer les photographies sur une problématique déjà définie, elles ne nous apprennent rien.

NICOLAS SANAA

Le cas évoqué par Bénédicte Baxerres ne constitue pas exactement un Observatoire Photographique du Paysage. De plus, cinq ans ne suffisent sans doute pas pour bénéficier du recul nécessaire pour observer l'impact sur le paysage d'une ligne TGV. Son premier impact est généralement qu'elle introduit une discontinuité écologique, dont les effets ne seront probablement manifestes qu'après 30 ou 40 ans. Le PNR de Lorraine a beaucoup discuté avec le Réseau ferré de France sur les espaces qu'il fallait créer pour laisser passer les espèces.

DANIEL QUESNEY

Les photographies de chantier sont un usage de la photographie, et je n'en parle pas de manière péjorative. Simplement, elles ne constituent pas une observation distanciée.

FREDERIQUE MOCQUET

Nicolas Sanaa et Daniel Quesney, d'après quels critères estimez-vous que l'objet en question n'est pas un Observatoire photographique ? Ces critères se réduisent-ils au recul du temps, au manque de reconductions et à l'excès de focalisation ? Un Observatoire doit-il à la fois répondre à des problématiques énoncées, mais aussi ouvrir la possibilité d'autres questions, faute de quoi il ne serait pas possible de parler d'Observatoire Photographique du Paysage ?

DANIEL QUESNEY

Tout dépend de l'utilisation qui est faite de la photographie. En l'occurrence, celle-ci est instrumentalisée. Avec l'Observatoire, on tâche davantage de laisser les photographies fonctionner. Je connais très bien la photographie de projet, pour avoir longtemps travaillé dans l'assistance à architecture : les photographies étaient alors orientées vers la valorisation et l'intégration des projets.

L'enquête environnementale n'était pas aussi large. Souvent, il s'agissait d'une démarche presque contraire, qui visait à faire passer le projet en l'intégrant habilement. Sans doute les travaux en question sont-ils plus ouverts que cela, mais l'impact observé prendra du temps à apparaître.

THIERRY GIRARD

Les photographies de la ligne LGV prises par l'Observatoire des Vosges du Nord répondaient en effet à une demande explicite du parc, qui souhaitait disposer de deux ou trois points de vue permettant de mesurer l'impact de cette ligne. La situation est alors quelque peu forcée. Toutefois, la plupart des 100 nouveaux points de vue que j'ai ajoutés au stock existant étaient dépourvus d'intention : j'ai photographié des états paysagers du territoire qui m'intéressaient, à la fois au regard de l'intelligence dont je dispose de ce territoire, et au regard de mon propre dispositif photographique. Je n'avais donc pas nécessairement le souci de suivre une évolution annoncée. Nous verrons bien si ces paysages évoluent à terme.

DANIEL QUESNEY

Julien Marceau, de l'OPP du Pilat, disait fort justement dans l'extrait de film projeté ce matin qu'il instillait du paysage dans de la gestion : ce rapport entre gestion et paysage est essentiel pour qu'on puisse parler d'Observatoire Photographique du Paysage.

THIERRY GIRARD

Certains de nos comités de pilotage, bien que très techniques sur certains aspects, sont extrêmement intéressants, chaleureux et très ouverts à l'échange. Certains durent ainsi une journée complète. Or, ils se terminent toujours par une présentation des photographies de la mission précédente. Les nouvelles reconductions ou les nouveaux points de vue sont parfois douloureux, mais ils permettent aussi parfois de ré-enchanter des territoires que tous connaissent très bien, mais sur lesquels ils apprennent soudainement autre chose.

DANIEL QUESNEY

Le programme de l'Observatoire a toujours été culturel, dès l'origine. Les préoccupations de gestion locale y tiennent une place, mais, dans l'ensemble, l'Observatoire Photographique du Paysage est un objet culturel, qui interroge la révélation du paysage par la photographie et la modification et l'évolution de la photographie à travers cette pratique du paysage.

THIERRY GIRARD

C'est pourquoi je n'ai jamais eu le sentiment d'être simplement un opérateur qui répond à une commande précise, mais un partenaire : une sorte de chargé de mission photographique, qui apporte aux autres chargés de mission une approche du territoire différente, mais qu'ils s'approprient. J'ai l'impression de leur faire un cadeau et de les laisser après en faire ce qu'ils veulent.

DANIEL QUESNEY

Mais c'est précisément cela, être opérateur !

ANNE GAILLARD, PAYSAGISTE URBANISTE AU CAUE DU VAL-DE-MARNE

Quelle est selon vous l'échelle pertinente pour un Observatoire Photographique du Paysage : le département, la ville, un quartier ?

DANIEL QUESNEY

Cela dépend de vos capacités, c'est-à-dire du temps que vous pourrez y consacrer. Sinon, les Observatoires ne sont limités à aucune échelle, pas plus qu'ils ne sont limités à des échelles de plans photographiques. Les vues générales et les vues rapprochées sont également possibles. Certains Observatoires se tiennent trop à distance, d'autres trop à proximité de leurs objets.

THIERRY GIRARD

J'ai réalisé un Observatoire à l'échelle d'un département, en l'occurrence le département de l'Aude : à mon avis, cette échelle est trop vaste. Nous sommes partis d'un corpus de 120 points de vue, dont 60 à reconduire. Même ainsi, nous sommes loin d'avoir épuisé tout ce qu'il fallait dire et montrer.

DANIEL QUESNEY

La question alors posée est celle de la représentativité des clichés. Une production importante d'images est ainsi importante pour qu'elles puissent ensuite être sélectionnées en comité de pilotage. Les images choisies sont caractéristiques.

JULIEN MARCEAU, OPP DU PILAT (ITINERAIRE N°1 DE L'OPNP)

D'autres travaux d'Observatoire que ce suivi de la ligne du TGV ont été réalisés dans le cadre du passage d'infrastructures. Si les photographies se concentrent toutes exclusivement sur l'apport d'éléments matériels dans le paysage, elles n'apprendront en effet pas grand-chose, leur point de vue étant trop cadré. Néanmoins, les Observatoires Photographiques du Paysage ont pour rôle essentiel de révéler des indices – qui peuvent ou non apparaître dans les photographies sans avoir été souhaités. L'objectif reste bien d'évaluer les politiques publiques et cet Observatoire sera en mesure d'évaluer les incidences de son objet sur l'environnement, pour mesurer si les choix effectués ont permis de pallier à certains dysfonctionnements du territoire. Il sera surtout intéressant de voir comment le parcellaire se réorganisera, de même qu'il est intéressant de suivre les évolutions d'un tissu de villages sous l'effet de l'évolution des pratiques agricoles et forestières. Un paysage est une interaction d'éléments, que la photographie doit permettre de révéler. En tant que commanditaire, nous pouvons avoir une commande très précise d'évaluation de l'évolution des paysages, suite par exemple à un phénomène d'urbanisation lié à un apport de population. Le regard du photographe sera alors important par son décalage à l'égard du point de vue technique. Si toutefois la question n'est pas bien formulée, comment pourrions-nous évaluer la politique concernée ? Le mérite de l'Observatoire en question est qu'il repose sur une question très formulée : un projet d'infrastructure passe dans le paysage et en crée un nouveau, que le temps permettra de lire, pour bénéficier d'un retour sur les choix qui avaient été opérés.

BENEDICTE BAXERRES, CEREMA

Les points de vue que nous avons choisis ne sont pas focalisés sur la ligne, mais concernent bien les espaces environnants, notamment agricoles, pour suivre les éventuelles modifications dans l'occupation du sol.

NICOLAS SANAA

L'Observatoire ne consiste plus aujourd'hui à évaluer seulement des politiques publiques : un changement s'est opéré, similaire au passage de l'argentique au numérique, et ce type d'Observatoires est aujourd'hui révolu. Les Observatoires aujourd'hui caractérisent et observent le territoire à des fins prospectives de planification : ce sont des outils d'aide à la décision. Leur intérêt serait faible s'ils consistaient seulement à regarder l'Homme détruire la planète.

BENEDICTE BAXERRES, CEREMA

Notre objectif est bien celui que vous décrivez. Simplement, je n'ai pas encore trouvé jusqu'à présent d'autres Observatoires où un projet similaire avait été conduit. C'est pourquoi je souhaitais parler de cet exercice de la prospective avec les différents acteurs, pour voir dans quelle mesure ils seraient intéressés. Il s'agit toutefois d'un exercice difficile, qui conduit notamment à se dégager des photographies pour y envisager des projets.

FREDERIQUE MOCQUET

À partir d'un exemple précis, nous avons anticipé sur les débats que nous pourrions avoir cet après-midi à propos des études qui ont été produites sur les Observatoires. Je propose donc que nous reprenions plus tard cet échange et j'invite maintenant les intervenants suivants à nous rejoindre. Ils nous parleront de leur travail de collaboration entre paysagiste et photographe sur le site de Talmont-Saint-Hilaire, en Vendée. D'une manière différente, leur exposé explicitera lui aussi les spécificités du rapport entre paysage et photographie.

FOCUS N° 2 : AUTRES USAGES DE LA PHOTOGRAPHIE AU SERVICE DE PROJETS DE PAYSAGE : QUELQUES EXEMPLES

PHOTOGRAPHIE ET ANALYSE PAYSAGÈRE : L'EXEMPLE DE TALMONT-SAINT-HILAIRE, VENDÉE

Gilles de Beaulieu, paysagiste et inspecteur des sites au sein de la DREAL Pays-de-la-Loire, a travaillé avec le photographe Thomas Thibaut dans le cadre de projets de paysage portant sur différents sites, dont celui de Talmont-Saint-Hilaire en Vendée, objet de la présentation ci-après.

GILLES DE BEAULIEU

PAYSAGISTE ET INSPECTEUR DES SITES, DREAL PAYS-DE-LA-LOIRE

Nous examinerons comment la photographie a été intégrée à un projet de paysage concret. En guise d'introduction, nous avons d'abord souhaité évoquer deux grandes figures de la photographie et du paysage : William Henry Fox Talbot et Humphrey Repton.

THOMAS THIBAUT

PHOTOGRAPHE

Dans mon expérience sur le site de Talmont-Saint-Hilaire, je me suis en effet beaucoup inspiré des travaux de William Henry Fox Talbot, notamment dans l'un de ses ouvrages majeurs, *The Pencil of Nature*. Publié en 1844, il s'agit précisément du premier livre photographique. Selon Talbot, « la photographie est indice, métaphore, objectivité, révélation, point de vue, narration, illusion, visibilité, registre, instantané, document, découverte, occultation, mémoire, subjectivité, évocation, immédiateté, beauté, imagination, apparence, opinion et miroir » : c'est donc un médium très riche, et en même temps très complexe, qui permet, mais au prix souvent de grandes difficultés, à la fois de répondre à des commandes publiques et de laisser le photographe s'exprimer.

GILLES DE BEAULIEU

Humphrey Repton est, quant à lui, l'un des plus grands paysagistes anglais de la fin du XVIII^e siècle. A travers ses réflexions théoriques, il a posé tous les termes du débat qui nous occupe aujourd'hui. Il est l'inventeur du terme Landscape Gardener improprement traduit en français par architecte paysagiste. Il est l'un des grands théoriciens de la notion de paysage, qu'il invente dans son acception moderne par opposition au mouvement pittoresque, alors dominant, et qui reste, aujourd'hui encore, très ancré dans la conception française du paysage, notamment à travers la loi de 1930.

Humphrey Repton a publié pour chacun de ses projets de paysage un Red Book dans lequel il explique ses intentions et les illustre par des croquis comparatifs entre état relevé et état projeté. La notion de cadrage et d'échelle est particulièrement abordée dans le Red Book d'Attingham

Pour étayer sa démonstration, Humphrey Repton utilise un tableau de paysage de Claude, peintre prisé des riches Anglais qui était conservé à Attingham. Dans la tradition pittoresque alors dominante, ce type de peinture servait de base à la construction de scènes paysagères destinées à ponctuer la promenade.

S'inspirant de ce processus de transposition, Humphrey Repton dessine le parc d'Attingham en utilisant un cadrage identique au format du tableau de Claude, soit 1m40. Le résultat est une vue restreinte qui ne permet pas de visualiser l'ensemble du paysage mais simplement d'illustrer un point de vue subjectif et qui n'est pas représentatif de l'ensemble.

En multipliant ensuite par cinq ou six le format du croquis initial, Humphrey Repton réussit à peindre l'ensemble du panorama visible depuis Attingham et à proposer une représentation objective du paysage. À l'aide de la comparaison entre ces deux images, Humphrey Repton opposait la notion de point de vue à celle d'espace, qui est fondamentale dans la perception de l'analyse paysagère.

De même, Humphrey Repton opposera-t-il la notion de paysage à celle d'esthétique, intégrant ainsi dans ses projets toutes les infrastructures disponibles à l'époque : les canaux, les routes, voire les usines.

De l'espace au point de vue

Nous nous sommes inspirés de cette méthode pour le site de Talmont-Saint-Hilaire, territoire de 100 kilomètres carrés, donc plus vaste que les emprises que traitait Repton. Notre campagne photographique a duré quinze jours, ce qui est très court.

Selon les préceptes de Humphrey Repton, l'analyse paysagère doit commencer, non par le point de vue, mais par l'espace. Nous avons d'abord travaillé à grande échelle sur une base cartographique. Nous avons réalisé une carte des enjeux au 1/10 000, sur laquelle nous avons indiqué tous les enjeux du territoire et de sa construction. L'architecture globale de l'espace étant posée nous avons ensuite affiné l'analyse en utilisant des échelles plus restreintes pour arriver progressivement jusqu'au point de vue. A ce stade du travail nous avons travaillé sur des photographies de paysage.

En effet, un travail à la seule échelle du point de vue produit des fragments de paysage trop réduits pour permettre une compréhension de l'espace. Il est toujours possible d'analyser une photographie à l'échelle du point de vue : on voit une zone humide au premier plan, un champ cultivé, et des chênes verts à l'arrière-plan, par exemple. On peut également s'intéresser au rapport entre le ciel et l'espace. Mais cette analyse s'essouffle alors rapidement, et ne dit pas grand-chose sur la construction de l'espace et du paysage.

Avec la cartographie et une photographie aérienne du site dont l'échelle est plus large que le point de vue, on peut en revanche mettre en relation les différents éléments pour parvenir à une compréhension globale de l'espace. La présence des chênes verts présentés sur la photographie précédente s'analyse désormais par rapport à un axe de 2,3 kilomètres, qui associe une multitude de points de vue : La première photo montre la puissance des tempêtes qui frappe la côte. La seconde illustre le rôle de filtre que joue la forêt de pins plantée sous le Second Empire et qui est indispensable à la valorisation agricole du territoire. Le bocage de chênes verts, situé en arrière, participe également de la lutte contre le vent. Il s'agit d'une espèce adaptée à une zone soumise aux embruns salés. En effet les feuilles vernissées sont résistantes au sel. De plus, ce sont des persistants qui procurent un abri en période d'aléas hivernaux. Ils sont, enfin, adaptés aux sols calcaires qui caractérisent ce secteur. La dernière photo montre la transition entre chêne vert et bocage de chêne pédonculé dans les secteurs affranchis des influences maritimes. C'est donc à partir de cette analyse paysagère que j'ai ensuite laissé le photographe trouver les bonnes manières de représenter le territoire.

THOMAS THIBAUT

La photographie peut ainsi venir compléter la cartographie ou l'orthophotographie. Nous nous sommes basés en l'occurrence sur de la photographie terrestre, en tâchant de trouver quatre points de vue représentatifs des différentes ambiances du site. Nous avons ainsi mis en exergue le littoral, une trame bocagère, l'estuaire du Payré, et un paysage affranchi des influences maritimes, donc un peu plus dans les terres. Ces photographies n'ont pas vocation à être reconduites.



Un littoral battu par les vents marins © Thomas Thibaut



Une trame bocagère résistante aux embruns salés © Thomas Thibaut



Un havre abrité des vents par la forêt littorale © Thomas Thibaut



Un paysage affranchi des influences maritimes © Thomas Thibaut

GILLES DE BEAULIEU

Les photographies devaient surtout exprimer un élément qui puisse s'intégrer dans une démonstration : chaque photographie est un mot, qui a un sens, mais qui doit s'insérer dans une phrase de sens supérieur. Les photographies devaient donc réussir à porter le sens global de la phrase, sans besoin d'une analyse paysagère « bavarde », qui recourt à des éléments descriptifs, et ne croise pas suffisamment le média image avec d'autres outils, comme la cartographie, etc.

THOMAS THIBAUT

Nous avons dans notre travail à Talmont distingué différents usages de la photographie, comme document photographique, photographie contemporaine, photographie d'auteur ou artistique.

Pour nous affranchir de la photographie habituelle du paysage ou de l'homme dans le paysage, nous nous sommes centrés directement sur les acteurs, mais également sur les différents emboîtements d'échelle : l'humain (un saunier devant sa salorge) ; l'humain dans son environnement (le même saunier devant les marais salants) ; et la trace résultant de son travail dans le macro-paysage.

GILLES DE BEAULIEU

Ces clichés n'ont pas de visée artistique, mais visent à promouvoir le paysage en tant qu'ingénierie agricole, parfaitement adaptée aux conditions édaphiques des parcelles concernées. Ils permettent de matérialiser le lien entre activité humaine et forme paysagère mais également de comprendre que la disparition ou la modification des pratiques agraires entraîne une mutation de la forme paysagère.



Bertrand Devnieau, Etable, Talmont-Saint-Hilaire



Pâturage sur bossis, Talmont-Saint-Hilaire

Dans un second temps, nous avons travaillé davantage sur le volet sensible de l'analyse paysagère, en la faisant porter sur les ambiances. Les photographies prises des mêmes sites peuvent alors différer totalement. Leur sémantique pourra alors porter par exemple sur l'importance du ciel dans les paysages très plats des marais et sur la qualité d'espace que fondent ces rapports de proportion.

Photographie et projet de paysage

Observer, prévoir, anticiper

GILLES DE BEAULIEU

En matière de paysage, le temps n'est pas linéaire : tous les événements qui transforment le paysage peuvent se dérouler de manière concomitante dans l'espace. Il est ainsi possible de travailler sur des photographies prises au même moment, par exemple de deux marais à poissons à des états d'évolution différents. La comparaison à un instant T permet d'identifier les dynamiques, de prévoir par analogie les mutations à venir et de les anticiper. De même, l'analyse des structures végétales permet-elle de remonter le cours du temps pour comprendre les évolutions passées. Ainsi la reconduction photographique n'est pas une condition *sine qua non* pour construire une vision prospective du paysage.

Reconstruire le paysage

Lorsque les projets s'imposent à nous, nous ne disposons pas des états antérieurs du site : il faut alors les reconstruire. Par exemple, la photographie du contournement routier de Talmont-Saint-Hilaire permet encore de voir les anciens cheminements situés sur les coteaux qui sont aujourd'hui coupés par la route. Une solution pour atténuer la rupture paysagère introduite par cette route consiste à peindre les glissières en couleur sombre plutôt qu'en vert. Par ailleurs l'utilisation d'une image de référence montre que l'on peut recréer des circulations en s'appuyant sur le fil d'eau, plutôt que le haut des coteaux. Les photographies de référence permettent d'illustrer une intention plus clairement qu'un discours abstrait.



Contournement routier de Talmont, une rupture entre bourg et marais © Thomas Thibaut



Contournement routier, changer de point de vue pour atténuer la rupture © Thomas Thibaut



Photo de référence : un espace réunié
© Thomas Thibaut

Regarder autrement : la photographie d'auteur

THOMAS THIBAUT

Le site de Talmont-Saint-Hilaire a été classé pour son caractère « pittoresque ». J'ai donc cherché, par la photographie, à montrer le paysage sous cet angle. L'objectif est également de montrer que le périmètre de protection du site pouvait être agrandi. Grâce à certains choix de cadrage (jouant sur les éléments pittoresques du site) et surtout à un traitement de re-colorisation, à partir d'un cliché initialement noir et blanc, j'ai ainsi pu obtenir un résultat qui se rapproche des paysages pittoresques de la peinture.

GILLES DE BEAULIEU

Humphrey Repton a imposé, avec le « paysage », une notion différente du « pittoresque ». Il est l'inventeur du concept de « *landscape gardener* », que l'on traduit improprement par « architecte paysagiste » en France, ce qui en trahit totalement l'esprit. Humphrey Repton a inventé un paysage moderne qui intègre des éléments industriels. A l'origine opposée au pittoresque, son œuvre est pourtant devenue un objet de représentation et l'archétype même de la campagne anglaise. Sa démarche artistique a ainsi permis de modifier la vision de la campagne et du paysage.

Les clichés présentés par Thomas Thibaut, de par leur composition et le retraitement de la couleur présentent sur un mode pittoresque un paysage qui ne l'est pas du tout (il s'agit de marais à poissons, donc d'un outil de production prosaïque par excellence). Ils montrent que la photographie artistique peut contribuer à la diversification des regards. L'objectif de la démarche artistique est donc de multiplier les regards. Elle est donc complémentaire de la démarche de reconduction qui répond à des objectifs documentaires.



Marais à poisson © Thomas Thibaut

La complémentarité des outils est nécessaire à une démarche globale de paysage. La photographie peut être documentaire (à condition que ces photographies ne soient pas une succession de points de vue, mais viennent à l'appui des analyses concernées), artistique, pour développer de nouvelles manières de voir, ou encore évoquer les ambiances pour introduire une approche sensible, mais la palette des outils doit contribuer à la lecture de l'espace tout en introduisant une dimension projectuelle.

En conclusion, pour être pertinents et efficaces, les outils (photographie de paysage, analyse paysagère, etc.) doivent être envisagés de manière conjointe, pour être intégrés à la construction d'un sens global.

THOMAS THIBAUT

La diversité de ces approches photographiques possibles mérite d'être soulignée. Parmi les premières pistes de l'OPNP, au début des années 1990, quatre séries de photographies avaient été proposées : une série de photographes auteurs ; une série du maître d'ouvrage ; une série d'un photographe local, avec des points de vue plus larges et non restreints au site ; enfin, des reconductions à partir de documents d'archives.

FREDERIQUE MOCQUET

Je remercie Thomas Thibaut et Gilles De Beaulieu pour cette présentation, construite à partir de deux références historiques très originales et très riches pour aborder les questions de la complexité des photographies et du caractère construit du paysage.

Pour continuer à traiter des autres usages de la photographie au service des projets de paysage, j'invite Frédéric Pousin à me rejoindre.

PHOTOGRAPHIE ET PAYSAGE : SAVOIRS, PRATIQUES ET PROJETS

FREDERIC POUSIN

DIRECTEUR DE RECHERCHE AU CNRS

Frédéric Pousin est architecte, directeur de recherche au CNRS au sein de l'UMR « Architecture, urbanisme, société ». Il est docteur de l'EHESS et ses travaux portent notamment sur les savoirs et représentations qui fondent le domaine de l'architecture de la ville et du paysage. Il a enseigné dans plusieurs écoles d'architecture, ainsi qu'à l'école nationale supérieure du paysage de Versailles, où il a dirigé le laboratoire de recherche sur le paysage. Il dirige actuellement le programme de recherche « Photographie et paysage : savoirs, pratiques et projets », dont il nous présentera maintenant quelques éléments.

Présentation du programme

Le programme de recherche, Photopaysage, que je dirige est financé par l'Agence nationale de la recherche et se compose de deux entités.

La première interroge les rapports entre photographie et projets de paysage. Elle est constituée par des chercheurs de l'UMR⁴ AUSser (ENSA de Paris Belleville) et des chercheurs du LAREP (École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles).

La seconde entité est constituée de spécialistes de la photographie qui travaillent sur la génétique photographique au sein de l'Institut des textes et manuscrits modernes (ITEM).

Ce projet est porté par un petit nombre de personnes : 11 chercheurs et ingénieurs environ, répartis de manière équilibrée dans chacune des deux entités, comme le montre la diapositive dédiée.

⁴ Unité Mixte de Recherche

L'objectif général de ce programme de recherche est d'analyser l'articulation des pratiques photographiques aux autres formes d'action sur le paysage.

Nous étions partis du constat que les photographes étaient de plus en plus souvent associés aux actions d'aménagement, sans que les raisons et les modalités de leur intervention ne soient toujours clairement explicitées. Nous nous sommes donnés comme premier objectif d'avancer dans la compréhension de celles-ci.

Un autre objectif était d'interroger les contextes esthétiques, politiques, scientifiques, qui sont liés à ces terrains d'observation.

Le troisième objectif était de comprendre comment se construit le sens du paysage à travers la confrontation des pratiques, en mettant en relation les pratiques professionnelles des paysagistes et des urbanistes ; les pratiques artistiques des photographes ; et les pratiques sociales de ceux qui habitent les paysages.

Le dernier objectif était d'interroger les outils du projet en tant qu'ils permettent de mettre en débat le paysage.

Pour construire ce programme, nous nous sommes donnés les tâches suivantes :

- Rassembler des corpus photographiques stratégiques ;
- Confronter les pratiques photographiques aux projets et aux acteurs du paysage ;
- Mettre à jour la construction culturelle du paysage par l'acte photographique (ce dont se charge surtout l'équipe ITEM, qui travaille davantage sur la pratique d'auteur et la création)
- Enfin, élucider la manière dont le débat impulse les mutations territoriales.

Trois ensembles de corpus ont ainsi été constitués.

1) Le premier concerne les photographies du théoricien du paysage nord-américain, John Brinckerhoff Jackson. Géographe de formation et très proche des milieux de l'aménagement, sa production permet d'interroger le rôle d'un savoir géographique original dans la photographie.

2) Le deuxième rassemble les productions photographiques de professionnels du paysage et de photographes qui collaborent étroitement avec eux.

3) Le troisième ensemble concerne les travaux d'artistes photographes, qui œuvrent plutôt à la construction culturelle du paysage.

Je vais présenter en détail le corpus numéro 2 dont je commenterai ensuite quelques exemples.

Ce corpus est composé de plusieurs sous-ensembles représentatifs. Le premier rassemble des paysagistes qui pratiquent eux-mêmes la photographie : Gilles Clément, Catherine Mosbach et Jacques Simon, paysagiste qui a vraiment marqué l'enseignement du paysage en France, et qui présentait également l'originalité d'être éditeur.

Le second est constitué de photographes qui ont travaillé sur commande de paysagistes, dans le cadre de projets. Gérard Dufresne qui a travaillé pour toute une génération de paysagistes (celle de Michel Corajoud, de Gilles Vexlard, etc.), est à cet égard incontournable. Les autres photographes ont ensuite été choisis pour leur représentativité : Alexandre Petzold, qui travaille pour l'agence TER et Emmanuelle Blanc, qui travaille pour une plus petite agence, Paula Paysage.

Un troisième sous-ensemble réunit des commandes à l'échelle territoriale. Y sont représentés les OPP réalisés au sein d'un Parc Naturel et de PNR. Dans ces derniers cas il y est plutôt question de gestion du paysage que de projet de paysage. Un exemple de collaboration entre photographes et paysagiste au sein d'un projet de recherche y est également associé.

Le dernier sous-ensemble recueille différentes pratiques photographiques au sein d'agences de paysage.

Quelques exemples

Je vais vous présenter désormais trois exemples d'usage de la photographie issus de ce corpus.

Le suivi de chantier du parc du peuple de l'herbe (Agence TER) par Alexandre Petzold

Le premier exemple est celui du parc du peuple de l'herbe, photographié par Alexandre Petzold. (cf. <http://www.alexandre-petzold.odexpo.com/>). Ce dossier a été établi par Sonia Keravel.

Situé dans la banlieue ouest de Paris, à Carrières-sous-Poissy, dans un méandre de la Seine, ce parc est un espace de 110 hectares, actuellement en chantier.

Depuis deux ans, le photographe y retourne régulièrement pour capter les transformations de ce projet. Souvent, la photographie est utilisée pour observer les transformations du paysage sur un temps long. Ce chantier au contraire engage une transformation importante sur un temps court, en l'occurrence trois ou quatre ans.

Le paysage y connaît des évolutions décisives : bouleversement de la topographie ; arrachage de certains arbres ; nouveaux tracés de routes ; nouvelles plantations ; reprofilage des berges. L'objectif est de rendre compte de toutes ces transformations rapides du territoire par la photographie.

Cette commande a été initiée par le photographe, qui a ainsi inventé sa mission, en convainquant l'agence TER de l'intérêt de conserver une trace photographique de cette transformation. Le photographe et les paysagistes se sont mis d'accord sur une manière de travailler, par reconduction de panoramiques. Ce dispositif nécessite une préparation lente et minutieuse, avant la prise de vue sur le terrain, puis un long travail de postproduction, après la prise de vue.

Il s'avère que l'interface entre cette friche et l'urbain fait l'objet d'un autre projet, intitulé « La bande active » ; tandis qu'un autre projet encore couvre les berges.

Parallèlement à son travail de reconduction, Alexandre Petzold explore d'autres manières de rendre compte des transformations du lieu, en assemblant des images qui montrent les terrassiers et les jardiniers en action, et ainsi l'animation du lieu par les acteurs.

Ces différentes manières d'aborder le chantier révèlent à quel point les dispositifs de prise de vue orientent la lecture du paysage, d'autant plus que ce terrain se transforme. Montrer le chantier est une tâche difficile et essentielle, car ces images témoignent d'instantanés passagers, d'états antérieurs qui disparaissent, mais constituent la mémoire du site et renseignent également sur l'histoire des techniques : autant d'intérêts qui dépassent le cadre de l'agence.

Le jardin du Rayol dans la conférence de Gilles Clément sur le jardin Planétaire.

Je souhaite décrire l'usage que fait Gilles Clément de la photographie dans ses conférences, en l'occurrence une conférence consacrée au jardin planétaire, dans laquelle il utilise ses photographies du jardin du Rayol (cf. <http://www.college-de-france.fr/site/gilles-clement/course-2011-12-15-14h30.htm>)

Ce jardin est situé dans le Var, sur la corniche des Maures, entre Rayol et Cavalaire. Il est installé sur un domaine de 25 hectares, acquis par le Conservatoire du littoral, mais il n'en occupe que 2,5 hectares.

Avant même l'acquisition, Gilles Clément s'était installé avec une équipe de paysagistes sur la friche pour produire un plan d'ensemble. Le projet s'élabore ainsi dès le stade amont.

Ce projet original consiste en un assemblage de paysages du biome méditerranéen planétaire. Il ne s'agit pas d'une collection botanique, mais d'une composition de paysages qui se glisse sous un jardin préexistant, réalisé par un banquier au début du XXe siècle.

Un tel projet de jardin s'inscrit dans la démarche de l'œuvre de Gilles Clément, jalonnée par des concepts majeurs, dont « le jardin en mouvement » (qui signifie « faire le plus possible avec, et le moins possible contre ») et « le jardin planétaire » (qui consiste à exposer les mécanismes du vivant, comprendre la finitude et la nécessité de prendre soin de la planète).

Pour Gilles Clément, la photographie est liée à un exercice du regard, à une manière de voir le paysage, de le ressentir, de communiquer sur le paysage. À l'origine, sa pratique photographique est liée au voyage. Selon lui, « voyager, c'est savoir où l'on habite quand on revient. Là, on comprend où on est. Sinon, on ne le sait pas. On n'a pas besoin d'un appareil photo pour ça, mais c'est mieux si on en a un, parce qu'on peut montrer les preuves de la comparaison ». Ces photographies de voyage

constituent un fonds documentaire auquel Gilles Clément se réfère constamment, à la fois pour faire du projet, pour communiquer sur le paysage et pour élaborer ses propres théories.

Gilles Clément s'exprime volontiers sur son travail, ses idées et les projets qui les incarnent. Il construit le plus souvent ses conférences à partir d'un ensemble de diapositives. Toutes les conférences du Collège de France, hormis la conférence inaugurale, ont été réalisées de cette manière. Dans celle dédiée au jardin planétaire, le jardin du Rayol occupe une place importante. J'ai identifié certains procédés d'exposition mis en œuvre que je vais exposer maintenant.

L'exemplification : la diapositive permet d'exemplifier une idée forte, en l'occurrence celle de dominantes paysagères, qui démontre bien qu'il s'agit d'un assemblage de paysages et non d'une collection botanique. En haut de la diapositive figure par exemple un paysage de cistes, typique du territoire méditerranéen ; en bas apparaît un paysage de Nouvelle-Zélande, beaucoup plus humide, avec des fougères arbustives.

Le parallèle temporel : la photographie témoigne de l'état d'avancement du projet et de ses transformations. Aucune volonté d'observation systématique n'est à l'œuvre ici comme dans le cas des OPP. Par exemple deux états du jardin australien sont montrés, avec des Aloès encore peu développés ; puis à l'état de plante invasive.

La comparaison : la photographie permet ici de comparer un paysage de l'origine, situé dans une île de Nouvelle-Zélande, où se déploient des prairies blondes, avec la prairie de carex du jardin néo-zélandais du Rayol.

L'explication : ici l'explication d'une analogie formelle. Ces plantes qui ressemblent toutes à des joncs appartiennent pourtant à des familles botaniques différentes, d'origines géographiques différentes. Sous un même climat, elles se conforment cependant de la même manière. À travers ces trois photographies, Gilles Clément explique le phénomène de vicariance.

La concomitance : c'est encore un autre procédé. Par exemple, deux photographies d'incendie en Afrique du Sud peuvent présenter une concomitance spatiale entre, d'une part, une vue du cap de Bonne Espérance et, d'autre part, une vue de l'incendie se jetant dans la mer. D'autres photographies, qui montrent les effets du feu, permettent ensuite de jouer alors sur la concomitance temporelle, et d'illustrer le phénomène des plantes pyrophytes, c'est-à-dire qui tirent du feu la possibilité de leur germination, sous l'effet d'un choc thermique ou d'un phénomène chimique.

Je soulignerai que l'usage que fait G. Clément de ses diapositives dans ses conférences est loin d'être simple. Outre la mise en œuvre de procédés d'exposition que j'ai tenté de décrire, Il suppose en amont une pratique photographique liée au voyage puis au projet, qui passe par la documentation du chantier, l'évolution du projet et la capture de la dimension sensible du jardin.

La mission photographique de Sabine Ehrmann et Gauthier Sibillat au sein du projet de recherche « En marge »

Le projet *En Marge* : *paysage et biodiversité des délaissés et accotements infrastructurels de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai* est une recherche interdisciplinaire qui repose sur l'inventaire des talus produits par les infrastructures autoroutières, ferroviaires et par les canaux, sur un territoire compris entre Lille, Courtrai et Tournai (cf. <http://www.ittecop.fr/index.php/33-enmarge>).

Dans le cadre de ce projet, Denis Delbaere, paysagiste responsable de la recherche, a passé commande à Sabine Ehrmann pour qu'elle intervienne en tant que photographe, pour constituer une imagerie des accotements qui ne se résume pas à la sempiternelle photographie prise du pont, avec la perspective construite par l'infrastructure et les talus de chaque côté.

La mission a fait l'objet de deux campagnes.

La première campagne a consisté à filmer les accotements de toutes les infrastructures autoroutières depuis une voiture. Le processus a ensuite été répété en photographie, en reportant les points de vue sur une carte. Le vélo a été utilisé pour les canaux et les voies ferrées. Ici, la photographie documentaire sert à fabriquer la carte, et tout un travail de terrain est attendu de la part du photographe pour trouver un accès à ces talus.

La deuxième campagne, qui faisait également partie de la commande initiale, a consisté en un reportage photographique sur les talus, laissant toute latitude au photographe. Sabine Ehrmann s'est

associée à Gauthier Sibillat pour réaliser ce travail. Gauthier Sibillat s'est positionné franchement comme un auteur photographe, tandis que Sabine Ehrmann était davantage préoccupée par la finalité de son action. Ils devaient répondre à la question : Qu'apportez-vous en tant qu'auteur-photographe dans un contexte interdisciplinaire ? Un véritable débat s'est ainsi engagé sur la notion d'auteur.

La réception a été surprenante. Sabine Ehrmann rapporte que : « La première fois que nous avons montré les photos, un des chercheurs s'est exclamé : "Oh, mais si j'avais vu ces photos-là avant, je ne me serais jamais engagé dans la recherche !" Pour lui, c'était terrible. Il s'agissait d'une représentation de terrain peu ragoûtant. C'est quelqu'un qui a une pratique de photographe naturaliste, et je pense que cela l'éloignait de son esthétique ». La réception d'une production photographique d'auteur dans un contexte de recherche interdisciplinaire ne va donc pas de soi. Pour Sabine Ehrmann, la photographie peut déclencher la parole, dans la mesure où elle motive des échanges entre les acteurs. C'est le cas dans la pratique du projet. Dans le cadre de la recherche, cela n'a pas fonctionné.

Denis Delbaere souhaitait quant à lui explorer par cette commande photographique les conditions de figurabilité des talus, et, pour lui, le résultat est un succès : « En effet, sans que je le lui aie demandé, elle a fait des cartes de ses itinéraires. Cela m'a beaucoup intéressé de voir comment elle s'était spontanément positionnée, rapprochée, éloignée. Après, il y a les images. Je les trouve magnifiques. Quand j'ai vu cela, j'ai été scotché. J'ai vraiment pris conscience du fait qu'être photographe, cela veut dire quelque chose, et que tout le monde n'est pas photographe. Les photos sont toutes très belles, très justes. Elles me parlent toutes de ce que je vois aussi, mais elles portent mon regard plus loin ».

Sabine Ehrmann, elle, pense que ces photographies ont un usage illustratif dans cette recherche, et elle souhaite réhabiliter cette idée d'illustration. Ainsi en vient-elle aux OPP : « L'illustration a finalement une place assez juste. Tu parlais des Observatoires, je trouve que les PNR sont ceux qui savent le mieux exploiter cette histoire d'Observatoire, justement parce qu'ils ne se sont pas privés de la fonction publicitaire ou illustrative de l'image. Ils font de la pédagogie avec cela. Ils montrent parfois des choses très difficiles à expliquer, qui passent très bien avec deux trois images photo auprès d'un public ignorant de la gestion forestière, par exemple. Ils ne se sont pas privés de cette capacité de l'image à être simplement un moyen de communication ».

Je m'arrêterai sur cette citation, qui fait écho notamment aux propos tenus ce matin par Romy Baghdadi. Elle nous montre que la communication est un processus complexe, qui doit également rendre compréhensible, ouvrir vers une dimension prospective, etc. Rappeler cet usage illustratif possible de la photographie ne me semble pas inutile aujourd'hui.

Merci.

FREDERIQUE MOCQUET

Je remercie Frédéric Pousin pour cet exposé, et pour cette ouverture finale qui sera certainement très fructueuse pour les débats de cet après-midi, mais aussi pour la discussion que je souhaiterais maintenant organiser entre lui et les trois précédents intervenants.

DISCUSSION

JAC FOL, LABORATOIRE NCS

Chacun des trois intervenants pourrait-il préciser sa position à l'égard des Observatoires Photographiques du Paysage ? Il m'a semblé que vous n'en aviez finalement pas parlé.

FREDERIC POUSIN

La commande portait en effet sur une présentation des autres usages de la photographie que ceux réalisés dans le cadre des Observatoires Photographiques du Paysage. C'est pourquoi nous avons parlé d'autres situations de projet.

GILLES DE BEAULIEU

Il s'agissait en effet de présenter un contrepoint aux Observatoires Photographiques du Paysage, pour élargir le débat sur l'utilisation de la photographie dans les projets de paysage ou l'analyse paysagère.

Vous nous sollicitez ceci étant sur notre position concernant les Observatoires. Mon avis à ce sujet rejoint celui que je porte sur de nombreux outils, lesquels sont souvent segmentés, non reliés les uns aux autres. J'estime que les OPP pourraient être mieux intégrés avec d'autres, par exemple les Atlas de paysage, les analyses paysagères, etc. Un grand bénéfice pourrait en résulter.

FREDERIC POUSIN

Ne pas se focaliser sur l'Observatoire en lui-même, mais envisager plus largement la question de la photographie et de ses usages est très important. D'une part, comme l'a montré Daniel Quesney ce matin, l'aventure des Observatoires se relie historiquement à d'autres, auxquelles elle fait écho, ou qui se mènent ailleurs en parallèle. L'usage de la photographie doit également être pensé dans le cadre plus large du projet, et non seulement de la gestion et de l'accompagnement des phénomènes de transformation et de mutation.

DANIEL QUESNEY

L'aide à projet par la photographie est une pratique massive, qui a toujours existé, et qui se distingue précisément par une utilisation de la photographie plutôt illustrative. Vous l'avez tous deux revendiquée.

Or, l'Observatoire cherchait justement à se départir à l'origine des présupposés, pour laisser apparaître des phénomènes paysagers inattendus. Systématiquement, le travail de l'Observatoire reste pourtant rabattu sur l'illustration. Bien sûr, les images de l'Observatoire, une fois produites, peuvent ensuite servir à illustrer des phénomènes : mais cela ne doit pas être leur fonction première, faute de quoi l'Observatoire ne fonctionnera pas. J'essaye personnellement en permanence de me prémunir contre ces présupposés.

Vous pouvez inventer des projets, les argumenter, et inventer sur cette base des paysages grâce à la photographie, mais il ne s'agit pas alors d'une observation distanciée. C'est tout le problème. L'assistance à projet a toujours existé. La presse recourt également à la photographie d'illustration. L'Observatoire s'inscrit dans une pratique différente.

GILLES DE BEAULIEU

Nous avons davantage traité de la photographie analytique. Le débat sur le paysage est très pollué par l'esthétique. Un paysage relève d'abord de l'ingénierie. C'est pourquoi la notion d'analyse est alors très pertinente. On perd tous ces éléments de structure lorsqu'on ne les relie pas à une analyse paysagère. C'est sur la base d'une telle analyse, qui pose bien les éléments de construction, qu'un projet peut être bâti, auquel peuvent ensuite être associées des populations de plus en plus déconnectées de cette culture. Un travail de transmission est extrêmement important à mener à cet égard. L'Observatoire y a sa part à mener, mais son rôle ne doit pas être exclusif, et il me semble également très important d'élargir l'utilisation de la photographie qui, dans la commande publique, peut donner lieu à de très nombreuses autres applications.

On ne peut que déplorer l'absence d'équipes pluridisciplinaires dans les commandes paysagères, imposant la présence de photographes. Les documents disponibles perdent alors en qualité, ou ne sont pas suffisamment explicites ou graphiques.

FREDERIC POUSIN

L'assistance à projet est une notion qui me semble datée. Elle correspond à un moment de l'évolution des professions et des modes d'action. L'idée d'assistance implique une relation d'infériorité, qui renvoie à une période où le projet était pensé de manière programmatique. Or, la notion de projet s'est aujourd'hui beaucoup ouverte : le projet est maintenant le lieu de l'interaction d'une multiplicité d'acteurs. Un changement de paradigme a eu lieu dans les années 1990. La place d'un photographe dans une situation de projet est donc différente, et sa marge de manœuvre est aujourd'hui beaucoup plus grande, ce qui rejoint le souhait initial de l'Observatoire. La photographie ne sert plus seulement à valoriser une production.

DANIEL QUESNEY

Je suis d'accord avec vos deux réponses, mais la question de l'utilisation de la photographie dans le cadre des projets y reste posée. Vous n'avez présenté que des usages classiques, reposant sur l'analyse de territoire, etc. Vous avez comparé les photographies aux mots d'une phrase, ce qui ne

se fait plus depuis longtemps en photographie. Pour être vraiment posée, la question de l'usage de la photographie doit être distinguée de celle son instrumentalisation.

Multiplier les modes d'intervention des photographes dans les commandes permettrait déjà de leur trouver une forme de liberté.

FREDERIC POUSIN

Plusieurs manières de travailler sur les usages de la photographie sont en effet possibles : c'est un vrai programme de travail, très complexe, que précisément nous essayons de mener, en identifiant des cas d'étude, pour les analyser, et en espérant ainsi apporter quelques lumières sur cette question.

Une autre manière d'aborder cette question peut être la création. L'Observatoire Photographique *Paysages usagés*, en liaison avec le GR 2013, nous sera présenté cet après-midi : il s'agit d'une véritable création, mais qui pose précisément la question des usages de la photographie, et qui porte de nouveaux usages.

GILLES DE BEAULIEU

L'observation a posteriori n'est pas suffisante. Il faut l'analyser et anticiper les évolutions pour agir quand il est encore temps et sans attendre l'irréparable. Il faut s'intéresser aux causes, et non seulement aux symptômes. C'est le sens du travail que nous avons mené lorsque nous avons photographié des professionnels du paysage : c'était également une manière de poser la question de l'évolution des usages et des pratiques, en s'intéressant aux causes mêmes des mutations. Comme le dit la Convention européenne, un paysage est un ensemble, qui comprend des acteurs et des usages, ainsi que des manières de les regarder. Tendre vers des démarches pluridisciplinaires est donc très important.

CHRISTOPHE LE TOQUIN, PHOTOGRAPHE, ENSEIGNANT A L'ECOLE DU PAYSAGE DE BLOIS

L'ambiguïté du terme même de photographie prête à confusion. Il ne viendrait à l'idée de personne de confondre la rédaction d'un courrier avec de la littérature. En revanche, pratiquer la photographie incite chacun à se prétendre photographe.

Avec tout le respect que j'ai pour Gilles Clément, les photographies que vous avez présentées de lui n'ont ainsi de « photographies » que le nom. Seul le procédé optique utilisé est photographique dans ce cas.

Je pourrais prendre aléatoirement 300 clichés de la salle avec mon téléphone, mais les clichés résultants seront très différents de ceux que j'obtiendrais en recourant à un photographe qui pourrait s'appuyer sur ses connaissances. Au XIXe siècle, les photographes étaient presque tous des professionnels, parce que les procédés à utiliser étaient beaucoup plus sophistiqués.

De quelle « photographie » parlons-nous donc ici ?

FREDERIC POUSIN

Nous pourrions passer beaucoup de temps à chercher à répondre à cette question. La photographie vernaculaire entre-t-elle dans le domaine de la « photographie » ou non ? Je laisserai aux historiens et théoriciens de la photographie le soin de répondre.

Dans mon travail, je ne confonds pas, en tout cas, la photographie produite par les paysagistes, ou réalisée en agence, avec la photographie réalisée par un photographe auquel on passe commande. Distinguer ainsi les deux cas n'implique pas pour autant que la photographie vernaculaire n'ait rien à nous apprendre.

CHRISTOPHE LE TOQUIN

Malheureusement, le terme de « vernaculaire » est devenu un « fourre-tout » pour toutes les pratiques. À l'origine la photographie vernaculaire trouvait ses sources dans un territoire et dans une identité culturelle précise.

JEAN-PIERRE THIBAUT, CGEDD

Dans l'histoire des politiques publiques du paysage, qui commence dans les années 1970, l'Observatoire Photographique du Paysage est venu surligner la conception du paysage appelée

« artialisation », qui était alors dominante. Il n'était de paysage que vu par des artistes, peintres ou photographes. Les débats de ce jour n'attestent-ils pas de la persistance d'une telle conception ?

DANIEL QUESNEY

Très franchement, les photographes n'ont jamais cru aux théories d'Alain Roger sur l'artialisation. La question est de savoir depuis quel lieu nous parlons. Personnellement, je parle depuis la photographie. On peut également parler depuis la position de paysagiste, de chercheur, etc. Ce sont ces différentes positions qu'il convient d'accorder les unes aux autres. Ce débat-là peut être parfaitement constructif.

FREDERIQUE MOCQUET

Daniel Quesney soulève un point fondamental, préliminaire, quand on interroge la photographie et le paysage : déterminer et préciser « d'où l'on parle ». La question de la position est donc essentielle, car elle détermine les usages de la photographie, qui est par essence plurielle. La conclusion de cette session fait ainsi le lien avec la suite de notre journée : le programme de cet après-midi, constitué de deux tables-rondes, traitera précisément de la multiplicité des usages des OPP.

DE L'OPNP AUX OPP LOCAUX : UN ETAT DES LIEUX DE LA DIVERSIFICATION DES STRUCTURES ET DES APPROCHES

TABLE RONDE ANIMÉE PAR FREDERIQUE MOCQUET, ARCHITECTE

Cette table ronde d'une heure s'appuie sur des études en cours ou récemment publiées, consacrées aux OPP, et nous avons le plaisir d'en accueillir les auteurs.

Pascal Chevallier et Monique Chauvin sont les auteurs d'un recensement typologique commandé par le Bureau des paysages, et les maîtres d'œuvre d'un extranet OPP dont la création entraine aussi dans le périmètre de la commande⁵. Ils gèrent en outre l'agence Vue d'Ici, spécialisée dans la conception de cartes, de bases de données et autres documents géographiques.

Nicolas Sanaa est chargé de mission « aménagement du territoire » au sein de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France (FPNRF).

Anne Badrignans est paysagiste indépendante et collabore régulièrement avec la FPNRF. Elle a ainsi mené l'étude sur les observatoires photographiques dans les parcs naturels, publiée en 2014, ainsi que celle conduite par le Réseau des Grands Sites de France, en 2015.

Lydiane Estève est chargée de mission « animation réseau » au sein du Réseau des Grands Sites de France (RGSF) et mène actuellement, avec Anne Badrignans l'étude sur les observatoires dans les Grands Sites.

FREDERIQUE MOCQUET

Les observatoires photographiques font à l'heure actuelle l'objet d'une analyse critique, grâce aux études de la FPNRF et du RGSF, ainsi qu'à l'inventaire du Bureau des paysages. La FPNRF a initié cette dynamique d'état des lieux, avec le soutien du Ministère chargé de l'environnement, en proposant un paysage des observatoires, à partir d'un travail d'enquête mené en deux temps. Un recensement général a en effet été réalisé, puis cinq observatoires ont été sélectionnés pour mener une enquête approfondie. Une typologie reflétant la diversité des observatoires existant sur le territoire français a notamment été élaborée.

Le Bureau des paysages a, quant à lui, développé une approche plus transversale et générale pour aboutir à une typologie. Par qui sont réalisés les observatoires ? Combien existe-t-il d'OPP en France et où se situent-ils ? Les OPP utilisent-ils la méthode nationale ou cette méthode fait-elle l'objet d'une adaptation ? Quelle est la finalité de ces observatoires ? Leur approche est-elle généraliste ou thématique ? Quelle est la pérennité des observatoires ? Quelles sont les difficultés rencontrées ? De quelle manière les observatoires sont-ils utilisés ?

Quant à l'étude menée par le RGSF, elle propose une problématique plus ciblée dans la mesure où elle analyse des observatoires aux finalités définies par l'objectif de protection, de gestion et de valorisation des sites. L'étude vise à aboutir à un ensemble de préconisations, qui pourront être enrichies au fil du temps.

Nous aborderons au cours de cette table ronde la diversité des démarches et leur vitalité ; les enjeux pratiques liés à la mise en œuvre et la gestion des observatoires ; et les fonctions des OPP. Nous évoquerons également le rôle du photographe et son expertise.

Je vous propose de commencer par traiter de la vitalité et de la diversité des démarches, avec l'agence Vue d'Ici, qui a recensé les observatoires photographiques Sur l'ensemble du territoire français. Cette diversité concerne par exemple les porteurs des observatoires.

⁵ Lien : <http://extranet.observatoires-photographiques-paysages.din.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=sommaire>

Identifiant : opp

Mot de passe : extr@opp

Pascal CHEVALLIER

AGENCE VUE D'ICI

Je ne détaillerai pas l'étude, que vous pouvez par ailleurs télécharger. Nous avons repéré environ 100 observatoires. Ce nombre est variable, selon la définition de l'OPP retenue et selon la maturité de l'observatoire. Nous considérons toutefois qu'il existe une centaine d'observatoires, en plus des 20 itinéraires de l'OPNP. Ces observatoires sont majoritairement portés par les PNR et les Grands Sites, puis par des communautés de communes, des Pays, des CAUE et l'ensemble du spectre des collectivités locales. Viennent ensuite des associations, des universités et des agences de l'environnement. Un nombre important de ces structures porteuses a vocation à s'intéresser au milieu naturel et à l'écologie.

Nous avons élaboré une carte des observatoires recensés, repérés par des points, quand ils représentent une petite surface, ou des linéaires, en cas de construction d'autoroutes ou de lignes à grande vitesse. Les observatoires les plus grands sont des observatoires régionaux et posent la question de la dimension de l'observatoire par rapport à sa faculté d'être représentatif, en fonction du nombre de photos prises. Comme le disait Daniel Quesney ce matin, la démarche est nécessairement différente quand il faut couvrir un petit territoire ou toute une région. Cet élément de méthode devra être discuté ultérieurement. En effet, la méthode du Ministère préconise d'utiliser une quarantaine ou une cinquantaine de photos, nombre jugé « pratique » pour favoriser les échanges au sein du comité de pilotage et faciliter le travail du photographe. Cependant, la représentativité diffère selon le périmètre des observatoires.

Nous avons également mis en ligne un site extranet.

FREDERIQUE MOCQUET

Julien Transy peut-il venir nous expliquer les raisons de la création de cette plateforme ?

JULIEN TRANSY

C'est l'occasion de saluer le travail engagé en 2015 par Aurélie Franchi, à qui j'ai succédé cette année au sein du Bureau des paysages. L'objectif était d'abord d'engager un recensement aussi large que possible des OPP existants, y compris de ceux s'étant développés sans l'aide financière ou méthodologique directe de l'Etat. Il s'agissait de disposer ainsi d'un état des lieux de la diversité des démarches, des acteurs et des territoires engagés, dans l'idée de faire dialoguer ces OPP entre eux, si tant est qu'ils en expriment le besoin et le désir. C'est pour créer les conditions d'un tel dialogue et le rendre possible que le Ministère a soutenu la construction d'une plateforme extranet, volontairement accessible au plus grand nombre⁶. L'idée est de favoriser les échanges inter acteurs (commanditaires, photographes, chercheurs, gestionnaires...) et inter OPP afin de créer une dynamique autour des bonnes pratiques transposables, tous territoires, toutes structures porteuses et tous sujets confondus.

PASCAL CHEVALLIER

Le site donne accès aux éléments du recensement. Tous les observatoires sont présentés sommairement via un encadré dans lequel figurent éventuellement les liens vers les sites internet des observatoires. L'accès aux fiches peut se faire également par la carte qui a été présentée précédemment. Par ailleurs, le site comporte un forum ouvert à tous, où des questions de tous ordres, techniques ou méthodologiques, sur les OPP peuvent être abordées.

Certaines structures figurant dans notre recensement ne seraient visiblement pas, au regard des interventions de Daniel Quesney ce matin, considérées par lui comme des observatoires. Par exemple, en Bretagne, sur la côte à proximité de Lorient, des actions de re-végétalisation ont été surveillées au moyen d'un observatoire photographique. Beaucoup des 100 observatoires recensés sont de même nature que celui de Lorient, dans la mesure où ils s'attachent à une thématique ou même à une dynamique très ciblée.

Nous avons constaté que les observatoires rencontraient souvent des difficultés à diffuser leurs photographies sous une forme exploitable pour l'utilisateur. Certains systèmes de visualisation sont

⁶ L'identifiant (opp) et le mot de passe (extr@opp) peuvent être diffusés à toute personne intéressée.

néanmoins performants, mais beaucoup d'observatoires n'ont vraisemblablement pas les moyens de travailler sur la mise à disposition des clichés. Des mutualisations ou actions collectives mériteraient d'être envisagées.

Certaines photos révèlent l'attente d'un événement et l'existence d'un présumé dans le cliché initial. Elles n'ont en réalité que peu d'intérêt, dès lors que l'évolution attendue n'est pas réalisée. La photographie prise sans a priori sur l'évolution du paysage s'oppose ici à la photographie prise avec une intention, qui ne se concrétise pas toujours.

Il a été dit ce matin que la photo devait se suffire à elle-même. Pourtant, en examinant la plupart des observatoires, il s'avère que des informations complémentaires à la prise de vue sont souvent attendues. Il arrive que des commentaires soient proposés, sans que le nom de l'auteur soit mentionné.

Un observatoire se consacre à la forêt de Saoû, Espace Naturel Sensible (ENS) situé dans la Drôme. Avec 40 clichés, cet espace de 50 kilomètres carrés offre une bonne latitude au photographe, qui a pu réaliser non seulement des plans moyens du site, mais a aussi pu s'approcher des éléments du paysage pour photographier des ambiances de sous-bois, ou encore s'éloigner loin de sa zone d'étude pour la présenter dans son contexte, depuis l'extérieur de l'ENS lui-même.

MONIQUE CHAUVIN

AGENCE VUE D'ICI

S'agissant de la forêt de Saoû, la présence d'un photographe-auteur n'est pas revendiquée. Pourtant, nous ressentons l'implication du photographe en tant qu'auteur dans chaque prise de vue.

PASCAL CHEVALLIER

Un observatoire linéaire le long de la côte méditerranéenne propose un point de vue linéaire original, depuis la mer. Malgré la longueur de la côte de la région PACA, le photographe peut tout à fait choisir ses points de vue pour obtenir des clichés représentatifs, autant qu'originaux.

Il arrive que les photographies révèlent une confusion entre éléments du paysage, structures paysagères et paysages.

Un observatoire du Luberon s'attache particulièrement aux unités de paysage définies par ailleurs. Les observatoires du paysage sont en effet à mettre en relation avec les autres études de paysage existantes, dans les SCOT par exemple, les PNR ou encore les atlas de paysages. Il paraît notamment logique d'établir des relations étroites entre observatoire et atlas des paysages et d'utiliser les unités de paysage pour définir les lieux de prise de vue, mais cette pratique est encore peu développée.

Le parc national de la Vanoise est un exemple de valorisation du travail de l'observatoire : les photographies sont accompagnées de commentaires de spécialistes de différentes disciplines. Cette démarche nous semble intéressante.

La vallée de la Garonne a été observée. Une vue d'ensemble est proposée, puis il est possible de zoomer et de découvrir progressivement un nombre de vues en réalité très important pour chaque partie du territoire. Les photographies sont à la fois des reconstructions de photos anciennes et des photos prises par des participants à l'observatoire. Dans ce cas, l'observatoire n'a pas souhaité se limiter à une quarantaine de photographies, mais a préféré traiter intégralement la vallée de la Garonne.

Grâce à l'essor d'internet, des particuliers sont désormais invités à photographier eux-mêmes les lieux de cartes postales anciennes. La pratique tend donc à se diffuser auprès du grand public.

FREDERIQUE MOCQUET

Quelles évolutions avez-vous constatées s'agissant de la méthode mise en œuvre ? Quel rapport les structures porteuses entretiennent-elles avec la méthode nationale ? Quelles modifications éventuelles de la méthode nationale avez-vous rencontrées ? Dans quels cas les observatoires ont-ils été considérés comme des OPP ?

PASCAL CHEVALLIER

Nous avons considéré comme OPP les observatoires s'étant eux-mêmes désignés comme tels, tout en soulignant la différence entre les OPP généralistes et les OPP ciblés. La plupart des OPP se sont inspirés de la méthode nationale. Cependant, nous ne sommes pas sûrs que les comités de pilotage mis en place au début de la démarche soient réellement pérennes. Les observatoires ayant recours à un photographe professionnel sont ceux qui donnent à voir le paysage au sens large plutôt que de réaliser des suivis de chantiers.

MONIQUE CHAUVIN

En règle générale, les structures porteuses institutionnelles telles que les PNR se revendiquent de la méthode nationale, même en disant l'avoir adaptée. S'agissant des autres OPP, la méthode adoptée semble plus individuelle, selon les moyens et les objectifs visés.

FREDERIQUE MOCQUET

Pouvons-nous considérer qu'il existe autant de formes d'observatoires photographiques que d'objectifs et de finalités ?

PASCAL CHEVALLIER

Pas tout à fait. Il existe deux formes dominantes, l'OPP calqué sur l'OPNP, malgré quelques adaptations éventuelles, et les OPP thématiques. La question de l'échelle et du nombre de points de vue reste également un critère différenciant entre les OPP.

FREDERIQUE MOCQUET

Quelles récurrences avez-vous observées concernant les utilisations et exploitations de la production ? Quelles sont les difficultés rencontrées pour valoriser le travail de l'observatoire ?

PASCAL CHEVALLIER

Il existe une grande diversité des formes de valorisation. Ainsi, certains observatoires n'ont tout simplement pas encore entrepris de valoriser leur action. Dans certains OPP, les élus et le grand public peuvent participer à la valorisation, par le biais d'entretiens ou de réunions sur le terrain. Cependant, pour initier une véritable dynamique participative, il est nécessaire que les OPP engagent des moyens importants, sous peine de ne pas obtenir le succès escompté.

FREDERIQUE MOCQUET

Je précise que l'inventaire que vous avez réalisé n'est pas issu d'une étude de terrain, contrairement à l'étude de la FPNRF, menée par Anne Badrignans, en collaboration avec Nicolas Sanaa. Dans ce cas, un échange avec les porteurs des OPP a eu lieu, et un travail d'analyse des différentes méthodes a été mené. Anne Badrignans a ainsi établi une typologie des observatoires en fonction des formes de transformation de la méthode nationale.

Anne BADRIGNANS

PAYSAGISTE DPLG

Les différents types d'observatoires photographiques ont émergé très tôt lors de la démarche de recensement. Nous avons déterminé trois familles d'observatoires :

- Les observatoires photographiques nationaux, qui ont retenu l'ensemble des fondamentaux du protocole national,
- Les méthodes locales, qui ont souhaité se détacher du protocole national – en affichant notamment des raisons de coût – et ont voulu prendre en compte les problématiques et enjeux du porteur de projet et les pratiques locales,
- Les observatoires ayant fait le choix d'une méthodologie hybride, en conservant certains critères fondamentaux du protocole national (l'appel à un photographe professionnel, la conservation d'un carnet de route), tout en prenant en compte les enjeux et objectifs du porteur de projet.

FREDERIQUE MOCQUET

Quelle est la différence entre méthode locale et méthode hybride ?

ANNE BADRIGNANS

Les méthodes hybrides ont un pied dans le protocole national et l'autre dans les démarches locales, tandis que les méthodes locales à part entière considèrent le protocole national comme contraignant.

FREDERIQUE MOCQUET

Quelles sont les différences de méthode entre méthodes locales et méthode nationale ?

ANNE BADRIGNANS

Un photographe professionnel n'est pas systématiquement sollicité, par exemple, au regard du coût engendré. L'échelle du territoire est également différente. Les méthodologies hybrides se situent entre le protocole national et les enjeux locaux. Les démarches locales se positionnent clairement en dehors du protocole national, ce qui permet d'après leurs initiateurs de minimiser les coûts. A l'inverse, les méthodologies hybrides font bien souvent appel à un photographe professionnel.

FREDERIQUE MOCQUET

Avez-vous parfois constaté une certaine réticence à solliciter un photographe professionnel ou une mise en évidence de la lourdeur de la méthode ?

ANNE BADRIGNANS

Les démarches locales sont celles qui font le moins appel à des photographes professionnels.

FREDERIQUE MOCQUET

Pourquoi persister à réaliser un observatoire, tout en rejetant une partie de la méthode préconisée ?

NICOLAS SANAA

CHARGE DE MISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (FPNRF)

Le choix est politique. Chaque parc naturel possède sa propre charte. Il n'existe pas de charte type. De la même manière, certains élus considèrent qu'une méthode nationale n'a pas lieu d'être pour les observatoires photographiques. La méthode est alors construite sur la base d'un dialogue local. Le cadre national est vécu comme un contresens par certains parcs naturels.

LYDIANE ESTEVE

CHARGE DE MISSION ANIMATION DU RESEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE (RGSF)

En ce qui concerne le Réseau des Grands Sites de France, la question de la méthode a également été posée lors de notre enquête. La méthode n'a pas fait l'objet de revendications en tant que telles de la part des Grands Sites. Nous constatons que les territoires s'emparent de la méthode qui a lancé les observatoires photographiques et l'enrichissent en fonction des enjeux du territoire. La plupart du temps, les observatoires auront recours à un photographe professionnel et mettront en place des comités de pilotage, mais adapteront néanmoins la méthode nationale. La méthode n'a pas été un sujet en tant que tel, mais elle a été guidée par l'usage souhaité de l'observatoire photographique du paysage par son porteur.

FREDERIQUE MOCQUET

Quelles difficultés avez-vous observées pour les parcs naturels et les Grands Sites ?

ANNE BADRIGNANS

Je précise au préalable que l'observatoire photographique du paysage a été créé pour répondre à trois objectifs : assurer le suivi de l'évolution des paysages, constituer un outil d'aide à la décision et constituer un outil d'animation des acteurs du territoire. L'une des difficultés constatées est de parvenir à faire d'un OPP un outil d'aide à la décision véritablement efficace. Selon les territoires et au regard de la jeunesse de certains OPP, il n'est parfois pas possible d'observer les mutations paysagères. En effet, les mutations sont plus rapidement perceptibles au sein d'un ensemble urbain plutôt qu'au sein d'un massif forestier ou dans un environnement agricole. De plus, cet outil s'articule rarement avec les documents de connaissance et de planification. Si l'on considère l'OPP non plus comme un outil d'aide à la décision directe, mais comme un outil d'aide à la décision par rebond, il est cette fois en mesure d'être efficace et d'influencer les élus, en l'intégrant à des réunions sur le PLU par exemple, ou en l'utilisant pour réaliser des diagnostics de territoire.

Par ailleurs, il convient de ne pas être trop ambitieux dans la sélection des points de vue. Certains grands territoires comprennent parfois un nombre important de points d'observation. La valorisation de l'outil génère également des difficultés, tout comme l'analyse des démarches engagées.

FREDERIQUE MOCQUET

S'agissant de la valorisation, les observatoires pourraient par exemple faire l'objet d'une médiation, afin d'encourager la participation du grand public. Les parcs naturels engagent-ils une dynamique pour impliquer davantage les publics et sensibiliser plus facilement au paysage, par le biais de l'image ?

ANNE BADRIGNANS

Ce type d'actions a d'ores et déjà été engagé dans les parcs naturels et les Grands Sites. Des méthodes sont d'ailleurs adossées à des processus participatifs. La valorisation consiste également à faire le lien entre l'outil et les objectifs initiaux.

NICOLAS SANAA

La valorisation n'est pas une difficulté pour les parcs naturels régionaux, habitués à utiliser des photographies, à réaliser des expositions et à faire appel à des artistes. L'enjeu est davantage d'utiliser l'observatoire photographique et de le connecter à l'urbanisme. Je rappelle que la Région et l'Etat inscrivent peu au budget en faveur de la politique du paysage. Afficher une politique du paysage forte avec les crédits alloués au paysage est parfaitement utopique. Parallèlement, l'urbanisme se voit doter de plusieurs centaines de millions d'euros par l'Etat et les Régions, lesquels sont reversés à des bureaux d'études pour élaborer des SCOT et des PLUi n'intégrant que faiblement la dimension photographique et encore plus faiblement la dimension observatoire.

Dans le cadre d'un projet de territoire, il est important de détecter un état zéro, pour qu'une décision majeure d'aménagement du territoire (voire même une micro décision) puisse être éclairée à la lumière de ce qu'a enregistré un observatoire avec l'aide d'un photographe et d'un comité de pilotage. La moitié des 51 parcs naturels régionaux possède un observatoire photographique, mais ces observatoires ne sont malheureusement pas tous nationaux. A ce titre, le cadre national pourrait évoluer et se nourrir de spécificités locales. Il est difficile aujourd'hui de mener sereinement un projet de territoire sans observatoire photographique, d'autant que la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages⁷ instaure des objectifs de qualité paysagère. Cependant, la question du financement se pose et il me semble qu'il est indispensable de relier nos OPP à des politiques publiques plus dotées, compte tenu des moyens dérisoires consacrés au paysage.

LYDIANE ESTEVE

L'observatoire photographique du paysage est un outil d'évaluation dans le cadre du label Grand Site de France, qui est renouvelé tous les six ans. L'observatoire photographique du paysage vise notamment à suivre les enjeux du territoire dans lequel s'inscrit le site classé. Dans ces lieux souvent très touristiques, l'observatoire permet également de prendre en compte l'image que perçoit le visiteur. Par ailleurs, sur une année, nous sommes confrontés à des variations importantes de la fréquentation de nos sites. L'observatoire peut témoigner des difficultés rencontrées par les gestionnaires et la DREAL, pour prendre en compte les très fortes fréquentations, souvent sur un temps réduit au regard des "périodes d'étiage". Ces enjeux doivent être intégrés dans les observatoires, notamment s'agissant des mesures d'accueil des visiteurs et du suivi des travaux d'aménagement ou de « désaménagement ». L'observatoire a un rôle à jouer pour mettre en valeur l'action publique et les investissements réalisés sur ces territoires.

Pour les Grands Sites, où de multiples acteurs sont impliqués, la valorisation du travail des observatoires est également un enjeu important. Nous devons tout d'abord faire en sorte que l'observatoire photographique soit relié aux outils existants (outils de connaissance ou de prospective du paysage), et que les élus y soient davantage sensibilisés. A ce titre, il paraît important qu'un ou plusieurs élus siègent au comité de pilotage de l'OPP. Le défi de l'observatoire est de parvenir à

⁷ Loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033016237&categorieLien=id%E2%80%8E>

diffuser une culture du paysage auprès des partenaires du projet Grand Site, des habitants, comme des visiteurs.

FREDERIQUE MOCQUET

Comme Daniel Quesney le disait ce matin, l'observatoire photographique est avant tout une structure culturelle, devant transmettre et diffuser la culture du paysage.

DE LA SALLE

Un colloque intitulé « Patrimoines naturels et culturels, enjeux et synergies » a été organisé à Paris en avril 2016 par l'ATEN⁸. Le terme « paysage » a été utilisé tout au long de la journée en tant qu'élément fédérateur entre ces deux patrimoines trop souvent considérés séparément. Je me félicite que la notion de rassemblement soit également abordée aujourd'hui.

Par ailleurs, je m'étonne qu'un inventaire des observatoires ait été réalisé alors même que le Système d'Information Nature et Paysages (SINP), porté par le Ministère de l'Environnement, existe. En outre, pouvez-vous m'indiquer quand sera mis en ligne le site internet, afin d'évaluer les possibilités d'échanges sur les questions liées aux OPP ? Il convient notamment de ne pas oublier les OPP d'outre-mer, qui ne peuvent être représentés lors d'une journée d'échanges comme celle d'aujourd'hui. De plus, certains territoires pourraient faire l'objet d'un travail transfrontalier.

PASCAL CHEVALLIER

Le Système d'Information sur la Nature et les Paysages me paraît être une base de données sur les travaux naturalistes et il me semble que le paysage n'en fait d'ailleurs plus partie.

JULIEN TRANSY

Quand bien même des dynamiques pourraient mériter d'être réactivées avec le SINP, un état des lieux des observatoires photographiques du paysage n'en demeurerait pas moins nécessaire. Toutes les informations recueillies à travers le recensement réalisé n'auraient pu l'être à travers la maille qui est celle du SINP.

FREDERIQUE MOCQUET

L'agence Vue d'Ici a réalisé un inventaire des observatoires photographiques, donc des représentations des paysages, et non un inventaire des données constituant le paysage. Les deux outils sont ainsi complémentaires : la représentation des paysages pourra être complétée par d'éventuelles informations trouvées sur le SINP, mais nous ne pouvons pas nous dispenser quoiqu'il en soit d'un inventaire des observatoires photographiques.

JULIEN TRANSY

Nous n'avons pas intégré d'exemples d'OPP d'outre-mer dans le programme de cette journée, mais il existe effectivement deux « itinéraires » de l'OPNP situés en outre-mer⁹. Des projets d'observatoires photographiques sont également en cours de montage, suivis et soutenus par le Bureau des paysages.

ANNE BADRIGNANS

Une autre difficulté est celle de la dimension sociale et culturelle, souvent ténue au sein des observatoires photographiques. Elle est abordée par le réseau des Grands Sites au travers de la prise en compte de la fréquentation touristique, mais cette piste reste à approfondir s'agissant des parcs naturels.

FREDERIQUE MOCQUET

Qu'entendez-vous par « dimension sociale et culturelle » ? Une représentation du paysage inclut nécessairement une dimension sociale et culturelle, me semble-t-il.

⁸ <http://forumdesgestionnaires.espaces-naturels.fr/2016/programme>

⁹ Itinéraires n°19 et 20, « Île de la Réunion » et « La Martinique »

NICOLAS SANAA

Le chômage, la solidarité, les relations transgénérationnelles sont des thèmes auxquels nous pourrions penser. La personne qui est intervenue depuis la salle évoquait les dimensions culturelles et environnementales. Pourtant, depuis le début de cette journée, les seules photographies sur lesquelles apparaissent des hommes sont celles que Daniel Quesney a extraites des archives. Aucun individu n'est représenté sur les photos de Gilles Clément. Dans les parcs naturels, où nous avons un projet de développement durable dans lequel la valorisation du patrimoine et de l'économie compte, il est important que les observatoires prennent en compte la question sociale et économique.

DE LA SALLE

Il me semble que nous demandons beaucoup à la photographie. Il conviendrait de réfléchir à ce que nous demandons à la photographie et à ce dont elle est capable. La photographie révèle avant tout des temporalités, mais nous en demandons toujours plus aux observatoires photographiques du paysage. Pourtant, en l'état, les observatoires mettent en évidence beaucoup de choses, grâce à la capacité de la photographie de révéler des éléments dont personne n'avait conscience, même pas le photographe auteur du cliché. La question sociale est déjà traitée, dans la mesure où la photographie montre de quelle manière les hommes occupent et façonnent le paysage.

NICOLAS SANAA

La dimension sociale n'est perceptible qu'à l'état de traces. Les seules photographies présentées aujourd'hui et représentant des individus sont celles datant d'un siècle.

DE LA SALLE

Les photographes ne suppriment pas les hommes de leurs clichés.

NICOLAS SANAA

Soyons sérieux. 1 200 suicides sont dénombrés chaque année, le taux de chômage est élevé, la question sociale, dont l'emploi, n'est donc pas mineure. Si l'observatoire photographique est celui de la vie d'un territoire, et pas seulement celui des beaux paysages, nous devons également nous intéresser à la question sociale et économique. L'observatoire est un instrument politique de mesure d'évaluation des politiques publiques.

DE LA SALLE

La photographie a-t-elle la capacité de saisir de tels enjeux ? D'autres outils en sont capables. Des anthropologues, des sociologues ou des politologues peuvent travailler sur ces sujets. Ne demandons pas à la photographie de traiter plus de thèmes qu'elle ne peut le faire. En revanche, essayons d'exploiter toutes les informations qu'une photographie peut contenir, car une photographie peut réellement exprimer beaucoup de choses.

PASCAL CHEVALLIER

La plupart des photos du linéaire côtier de la Côte d'Azur, montrées précédemment, font apparaître des personnages.

THIERRY GIRARD

Depuis quelques années, il m'arrive d'interroger des personnes présentes sur les secteurs dont je viens assurer la reconduction photographique. Certaines me connaissent et savent que je me rends sur ces points de vue à intervalle régulier, d'autres sont des personnes de passage. Je laisse parler ces personnes et les enregistre à l'aide mon smartphone. Cette approche du paysage est très intéressante et souvent émouvante. Les personnes parlent de leur histoire dans ce paysage, ce qui nous permet de comprendre des éléments pourtant absents de la photographie. J'ai restitué certains de ces entretiens sur mon blog, et j'ai l'intention de poursuivre cette démarche. Avec la structure porteuse, nous envisageons également, après les 20 ans du PNR et dans le cadre d'une mission différente de l'OPP, de réfléchir à la manière dont il est possible, photographiquement, d'intégrer l'élément humain dans les représentations du territoire. Je l'ai déjà fait s'agissant d'une réserve en Biélorussie, jumelée avec le PNR des Vosges du Nord.

FREDERIQUE MOCQUET

Quelqu'un souhaite-t-il poser une dernière question ?

DE LA SALLE

Des enjeux locaux sont-ils en contradiction avec la méthode de l'observatoire ? Par ailleurs, je souhaitais aborder le problème de la pérennisation des observatoires. Beaucoup d'observatoires disparaissent en effet en l'absence de correspondant ou par manque d'accompagnement. Enfin, il est évident qu'il est possible d'envisager toutes sortes d'études parallèles ou complémentaires à l'observatoire, dans la mesure où l'observatoire lui-même ne peut répondre à tous les questionnements.

LYDIANE ESTEVE

Nous constatons que moins l'observatoire est intégré aux enjeux du territoire du gestionnaire et des partenaires, plus il risque d'être abandonné. C'est l'usage de l'observatoire qui garantira sa pérennité. C'est la raison pour laquelle il est important que le comité de pilotage définisse ses attentes vis-à-vis de l'observatoire photographique, la façon dont il sera porté et reconduit, et que le comité continue à se réunir même après la mise en place de l'outil.

DE LA SALLE

L'accompagnement est donc bien nécessaire, puisque certaines attentes ne pourront être atteintes à l'aide d'un observatoire photographique du paysage.

LYDIANE ESTEVE

Certains Grands Sites ont parfois un comité de pilotage pour la première réunion, mais celui-ci s'effrite par la suite. Or la vie de l'observatoire est liée au portage par un comité de pilotage et aux partenaires associés. Nous émettons des recommandations s'agissant des partenaires invités au comité de pilotage, et notamment des élus. La question de la sensibilisation et du partage est particulièrement importante et passe par exemple par des sorties du comité de pilotage sur le terrain. Ces préconisations visent à construire une vision partagée du paysage et du projet de territoire.

ANNE BADRIGNANS

Les études menées sur les parcs naturels et sur les Grands Sites ne révèlent pas énormément d'abandons d'observatoires. Deux observatoires ont fait l'objet d'une suspension temporaire au sein du réseau des Grands Sites, pour des questions de coût ou de personnel, mais les deux sites projettent de renouveler leur démarche d'observatoire. Quant au réseau des parcs naturels, trois observatoires ont été suspendus, mais l'un d'entre eux a déjà repris son activité et un autre devrait être relancé selon une démarche participative, alors qu'il était jusqu'alors adossé au protocole national.

S'agissant des préconisations, qui portent autant sur les OPP en gestation que sur les OPP existants, je vous renvoie aux études réalisées au titre des PNR et des Grands Sites.

DE LA SALLE

Vous n'avez pas évoqué le rôle du photographe.

FREDERIQUE MOCQUET

Nous essayerons d'en parler au cours de la prochaine table ronde.

NICOLAS SANAA

La FPNRF recommande la méthode nationale et considère qu'un observatoire photographique ne peut pas se passer d'un photographe professionnel.

PASCAL CHEVALLIER

Les études sont accessibles sur la plateforme extranet, qui s'étoffera progressivement, grâce au concours des acteurs des OPP¹⁰.

FREDERIQUE MOCQUET

Ainsi que cela a été relevé, nous n'avons pas beaucoup évoqué le rôle du photographe, ce qui peut étonner au regard de notre objet. Cette problématique sera justement abordée, directement ou en filigrane, lors de notre prochaine table-ronde, organisée autour de trois exemples d'Observatoires photographiques du paysage.

¹⁰ Lien : <http://extranet.observatoires-photographiques-paysages.din.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=sommaire>

Identifiant : opp

Mot de passe : extr@opp

(SE) REINVENTER : TEMOIGNAGES ET DEBATS AUTOUR DE TROIS OPP ILLUSTRANT A LEUR MANIERE LA THEMATIQUE « TRANSFORMATIONS »

FREDERIQUE MOCQUET

Adrien Coutanceau nous présentera l'OPP de la Picardie maritime. L'OPP du GR2013 sera présenté par Bertrand Stofleth et Geoffroy Mathieu. Enfin, Morgann Le Mons, Christophe Tesnière et Edith Roux évoqueront l'OPP transfrontalier du Hainaut. Chaque exposé durera une quinzaine de minutes, puis nous consacrerons 45 minutes aux échanges.

L'ANALYSE DES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES DE L'OPP DE LA PICARDIE MARITIME DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE ET DU SUIVI DE DÉMARCHES DE GESTION TERRITORIALE ET DE PLANIFICATION

ADRIEN COUTANCEAU

INGENIEUR PAYSAGISTE, CHARGE DE MISSION EN DREAL HAUTS-DE-FRANCE

Adrien Coutanceau est ingénieur paysagiste, chargé de mission à la DREAL Hauts-de-France. Il est en charge de deux itinéraires de l'observatoire national, l'itinéraire de la Picardie maritime et celui du Nord-Pas-de-Calais.

Je vous présenterai la démarche d'analyse mise en place pour l'observatoire de Picardie maritime dans le cadre du suivi de démarche de gestion et de planification des territoires.

J'ai encadré le stage d'Isaline Soller, qui a travaillé pendant sept mois sur l'observatoire photographique de Picardie maritime, mais ne pouvait être présente aujourd'hui.

Notre observatoire est situé sur le littoral picard et comprend la baie de Somme. Il se caractérise par une grande diversité de paysages, sur 40 kilomètres de linéaire côtier. Nous dénombrons cinq unités paysagères : le Marquenterre, la baie de Somme, les bas champs, les falaises vives et la baie d'Authie, au nord.

L'observatoire photographique du littoral picard est assez ancien, puisqu'il a une quinzaine d'années. Son objectif, défini par le comité de pilotage en 2001, est d'analyser les facteurs de transformation de l'espace pour en orienter les évolutions. Cet observatoire s'inscrit dans la méthode nationale. Il est composé de 40 points de vue initiaux et de 60 points de vue complémentaires, situés essentiellement sur l'arrière littoral. Cinq campagnes de photographies ont été menées. Les 40 points de vue initiaux ont été photographiés cinq fois, tandis que les 60 points de vue complémentaires ont été photographiés deux fois. Fred Boucher fut le photographe des deux premières campagnes.

Un comité de pilotage regroupe un grand nombre d'acteurs territoriaux. Il a vécu pendant les deux premières campagnes de photographies, avant de cesser de se réunir pendant 10 ans. Le comité de pilotage s'est de nouveau réuni au début du stage d'Isaline Soller.

Sélection des points de vue

Les points de vue initiaux ont été sélectionnés selon plusieurs critères :

- La localisation géographique par unité paysagère : l'ensemble des unités paysagères devait en effet être représenté.
- Le statut des espaces et les dynamiques d'évolution. Nous avons distingué les images de référence, représentant les paysages emblématiques du littoral, les espaces en mutation, présentant une dynamique de dégradation, et les espaces dégradés ou banalisés porteurs d'un potentiel de requalification.
- Les types de paysage : urbain, périurbain, rural, naturel.
- La reconduction de points de vue historiques.

Démarches de gestion et de planification

Pourquoi avoir décidé de mener cette analyse de l'observatoire après 14 ans d'existence ? Il nous a semblé opportun de le faire, dans la mesure où de nombreuses démarches de gestion et de planification débutaient sur le littoral picard :

- Un plan d'action et de prévention des inondations (PAPI) a été validé fin 2015. Un état zéro doit permettre d'évaluer par la suite de quelle manière ce plan d'action transformera le paysage.
- Le renouvellement du label Grand Site pour la baie de Somme est prévu en 2017. Il s'agit d'évaluer le programme d'actions du plan de gestion mené par nos partenaires.
- Un SCOT, dont le périmètre a été arrêté, devrait voir le jour. Le travail réalisé par Isaline Soller viendra nourrir la note d'enjeux en cours de rédaction.
- Un PNR de la Picardie Maritime est en projet. L'avis final sera rendu en fin d'année.

Nous nous sommes demandés comment l'analyse des dynamiques paysagères et des facteurs d'évolution permettait d'enrichir l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques publiques ayant un effet sur le paysage. De plus, comment les OPP peuvent-ils aider à la définition d'objectifs de qualité paysagère, prévus dans la loi ALUR et dans le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages ? Comment évaluer l'outil OPP 15 ans après son lancement ?

Hypothèses de travail

Le comité de pilotage a validé les hypothèses de travail suivantes : la structure paysagère est l'échelle de l'application des politiques publiques et de la définition des objectifs de qualité paysagère ; les 40 points de vue initiaux ne sont pas représentatifs de l'ensemble des dynamiques ; l'analyse des 100 séries photographiques est préférable ; les documents de gestion et de planification fourniront un certain nombre de facteurs d'évolution et les acteurs du territoire peuvent compléter les facteurs d'évolution.

Lorsque j'évoque les objectifs de qualité paysagère, je me réfère à la définition de la convention européenne du paysage : « *la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie* ».

Méthode de travail

Après avoir réalisé de nouvelles photographies des 100 points de vue, nous avons découpé chaque unité paysagère en structures paysagères, puis chaque structure paysagère en éléments de paysage, sur la base de l'Atlas des Paysages de la Somme et d'une analyse de terrain. Cette dernière était nécessaire pour prendre en compte les nouvelles définitions d'unité paysagère, structure paysagère et élément de paysage, réactualisées en 2015 dans la méthode ministérielle pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages¹¹.

Ainsi, l'unité paysagère du Marquenterre a été divisée en quatre structures paysagères (le massif dunaire, les marais arrière littoraux, la plaine arrière dunaire et le plateau agricole). Chaque structure paysagère a ensuite été découpée en éléments de paysage. Le massif dunaire compte par exemple trois éléments de paysage principaux : la Manche, le massif dunaire en sable et le massif dunaire boisé de pins.

Pour chaque série, Isaline Soller a analysé les variations des éléments de paysage, selon la stabilité de l'élément, l'apparition de nouveaux éléments, la disparition d'éléments ou la modification d'éléments. Dans le cas d'une modification d'élément, l'analyse était assortie d'un commentaire pour préciser la nature de la modification. A partir des variations d'éléments, nous avons étudié l'évolution de chaque structure paysagère, ce qui a donné lieu à la mise en évidence de dynamiques paysagères pour chaque unité paysagère du littoral picard.

¹¹ http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Methode_Atlas_des_paysages_2015-francais_version_web_cle7f9e61.pdf

Après avoir réalisé l'analyse visuelle des séries photographiques, nous l'avons comparé aux documents de gestion et de planification. Nous souhaitons mettre en évidence des facteurs d'évolution, voire des perspectives d'évolution. Nous avons en particulier étudié le PAPI du littoral picard et le plan de gestion du Grand Site de la baie de Somme, les documents couvrant les plus grands territoires. Cette analyse a été complétée par des entretiens avec des acteurs du paysage pour identifier de nouvelles dynamiques et compléter les facteurs et les perspectives d'évolution. Six acteurs du territoire ont ainsi été rencontrés : le CAUE, les inspecteurs des sites de la DREAL, le Conservatoire du littoral, le Syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral, l'architecte des Bâtiments de France et le Conseil Départemental.



Itinéraire n°17, Picardie Maritime © Fred Boucher
Mers-les-Bains, entrée de ville côté Tréport (17 0002 01)



Itinéraire n°17, Picardie Maritime © Isaline Soller
Mers-les-Bains, entrée de ville côté Tréport (17 002 05) 2015



Itinéraire n°17, Picardie Maritime © Fred Boucher
(17 S052 01) 2001



Itinéraire n°17, Picardie Maritime © Isaline Soller
(17 S052 05) 2015



Itinéraire n°17, Picardie Maritime © Fred Boucher
(17 SO46 01) 2001



Itinéraire n°17, Picardie Maritime © Isaline Soller
(17 SO46 05) 2015



Itinéraire n°17, Picardie Maritime © Fred Boucher
(17 S053 01) 2001



Itinéraire n°17, Picardie Maritime © Isaline Soller
(17 S053 05) 2015



Itinéraire n°17, Picardie Maritime © Fred Boucher
(17 S077 01) 2001



Itinéraire n°17, Picardie Maritime © Isaline Soller
(17 S077 05) 2015

Les résultats

L'analyse des 40 points de vue initiaux s'avère insuffisante pour saisir l'ensemble des dynamiques paysagères à l'œuvre sur le territoire. En effet, les 60 points de vue complémentaires ont pu mettre en évidence, pour de nombreuses structures paysagères, de nouvelles dynamiques.

Nous préconisons lors de la mise en place d'un OPP de couvrir toutes les structures paysagères du territoire. En effet, nous avons pris conscience, après 15 ans d'existence, que certaines structures paysagères n'étaient représentées sur aucune photographie.

Les points de vue complémentaires permettent parfois de donner des indications quant à l'origine des évolutions. Ainsi, des dispositifs mis en place par le Conservatoire du littoral pour empêcher l'accès du public aux dunes apparaissent sur une prise de vue complémentaire et expliquent la renaturation constatée sur une autre photographie.

Par ailleurs, l'analyse des documents de gestion et de planification permet non seulement d'expliquer l'origine des dynamiques observées, mais aussi d'évaluer certaines politiques publiques et de renseigner sur les perspectives d'évolution des paysages. Tandis que l'unité paysagère des falaises vives et valleuses n'est couverte que par le PAPI, l'unité paysagère voisine des bas champs de Cayeux est couverte à la fois par le PAPI et l'OGS. Or nous constatons que la place de la voiture est restée équivalente au sein de l'unité paysagère des falaises vives, alors qu'un parking a été déplacé dans les bas champs de Cayeux pour diminuer la place de la voiture au sein du Grand Site. De même, une piste cyclable a été aménagée dans les bas champs de Cayeux. En revanche, appartenir au périmètre du Grand Site n'a pas permis de supprimer les panneaux publicitaires illégaux.

Nous recommandons donc, lors de la création d'un observatoire, de prendre en compte un maximum de documents de gestion et de planification.

Les rencontres avec les acteurs du territoire permettent également d'identifier des dynamiques. Par exemple, nous n'avions pas remarqué la modification des façades des immeubles sur une série de photographies du littoral de Mers-les-Bains. Dans ce secteur sauvegardé, l'architecte des Bâtiments de France nous a expliqué que les maisons bourgeoises datant de l'époque des premières stations balnéaires tendaient à être divisées, provoquant une perte d'homogénéité des façades. Ainsi, les acteurs du territoire peuvent nous renseigner sur l'origine des dynamiques observées et nous éclairer sur des perspectives d'évolution.

En définitive, nous avons élaboré des tableaux synthétiques par unité paysagère et structure paysagère, dans lesquels figurent les dynamiques constatées grâce aux séries de l'OPP, les facteurs et perspectives d'évolution fournies par les documents de gestion et de planification et les facteurs et perspectives d'évolution apportées par les acteurs du territoire.

Nous souhaitons bien entendu porter ce travail à la connaissance des acteurs qui portent des politiques d'aménagement et de planification, afin de les aider à formuler des objectifs de qualité paysagère.

Nous pourrions également suivre les politiques publiques et déterminer quel est le moment opportun pour réaliser une nouvelle campagne de photographies, en prenant en compte le calendrier des actions des documents de gestion et de planification. Nous estimons ainsi que des évolutions sont à prévoir à compter de 2018 s'agissant du Grand Site.

Conclusion

L'échelle de la structure paysagère est la plus adaptée pour analyser les dynamiques paysagères et leurs facteurs d'évolution, d'où l'importance de posséder des photographies couvrant toutes les structures paysagères.

L'analyse croisée avec les documents de gestion et de planification et l'apport des acteurs permet de renseigner sur l'origine de l'évolution des paysages et sur les perspectives d'évolution. Plus les documents de gestion et de planification seront nombreux, plus il sera facile de comprendre l'évolution des paysages.

La production de connaissance grâce aux OPP permet la définition, le suivi et l'évaluation des politiques publiques.

La reconduction régulière des points de vue semble pertinente pour percevoir la temporalité des évolutions.

Après 15 ans d'existence, des questions se posent sur l'ajout et la suppression de points de vue. Les points de vue en arrière littoral montrent que les dynamiques de préservation du littoral provoquent une pression urbaine très importante sur l'arrière littoral. A l'inverse, des points de vue pourraient être supprimés dans les dunes puisqu'il est très difficile de les reconduire, les dunes étant mouvantes.

PAYSAGES USAGÉS, L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DU PAYSAGE DEPUIS LE GR2013

BERTRAND STOFLETH ET GEOFFROY MATHIEU

PHOTOGRAPHES, ASSOCIATION LES PANORAMISTES

Bertrand Stofleth et Geoffroy Mathieu sont photographes diplômés de l'Ecole Nationale Supérieure de la Photographie d'Arles. Ils articulent leur pratique autour de la question de la représentation du paysage et collaborent dans le cadre de l'association Les Panoramistes. Ils ont mené les observatoires photographiques des paysages du parc naturel régional des Monts d'Ardèche et de la communauté de communes de la vallée de l'Hérault. Ils nous présentent aujourd'hui l'OPP du GR2013, construit sur le territoire de la métropole marseillaise.

GEOFFROY MATHIEU

Bertrand et moi-même travaillons au sein de l'association Les Panoramistes, créée en 1998 pour un projet de photographie de groupe d'habitants de villages intitulé « La photo du siècle ». 800 villages ont ainsi été photographiés en France en 2000. Nous avons repris la structure de cette association pour répondre à des appels d'offres d'observatoires photographiques du paysage. Nous avons d'abord travaillé pour l'observatoire du PNR des Monts d'Ardèche, lors de sa mise en place en 2005 puis à l'occasion de reconductions jusqu'en 2015. Le parc souhaite à présent faire une pause durant cinq ans, avant de reprendre le travail en 2020. Nous avons également travaillé pour la communauté de communes de la vallée de l'Hérault, qui comprend le Grand Site de France Saint-Guilhem-le-Désert. Nous avons créé l'itinéraire en 2010 et en assurons désormais les reconductions. Nous sommes également intervenus pour l'observatoire photographique du PNR de la Narbonnaise en Méditerranée.

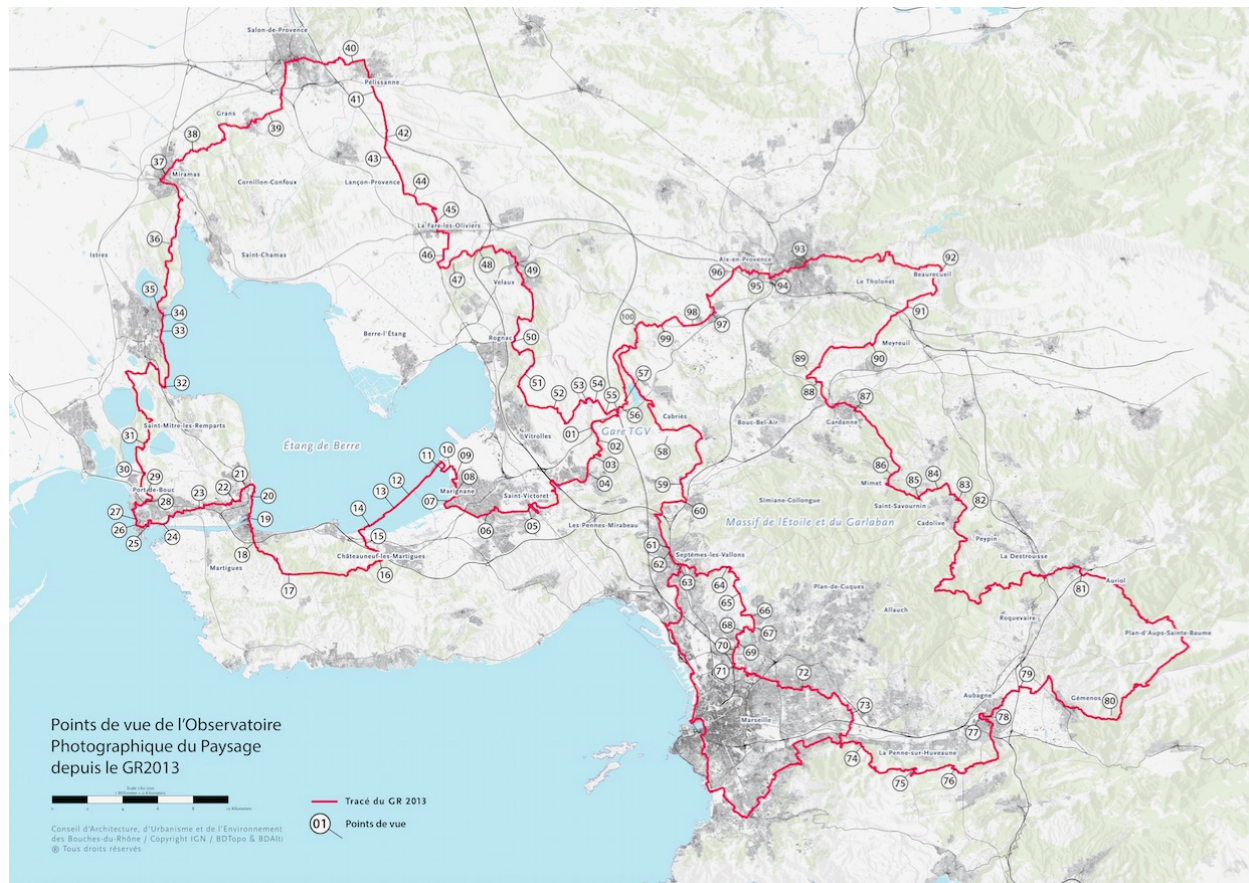
Forts de ces expériences autour des OPP, nous avons créé un observatoire spontané du paysage sur le GR2013. Nous vous exposerons les raisons qui nous ont poussés à agir de manière spontanée et les éléments du projet faisant écho à des questionnements autour de la méthode de l'observatoire. Je précise que nous sommes très proches de cette méthode.

BERTRAND STOFLETH

Nos précédentes expériences d'OPP s'étaient déroulées en milieu rural. Lorsque Marseille a été désignée capitale européenne de la culture, nous avons estimé qu'il serait intéressant de proposer un projet sur ce terrain. Nous avons été associés dès l'origine au projet de création d'un sentier de grande randonnée métropolitain, initié par Baptiste Lanaspèze qui est éditeur (éditions Wildproject)

et créateur de sentiers, et Nicolais Mémain, artiste. L'idée de sentier d'un genre nouveau, traversant tous les types d'espace du territoire métropolitain, a été soumise à la Métropole. Un groupe d'artistes marcheurs a également été impliqué. Lorsque le GR a commencé à se dessiner, nous nous sommes demandés ce que nous pouvions proposer en tant que photographes. Nous avons donc imaginé utiliser l'outil observatoire photographique et le proposer par nous-mêmes, en questionnant les contraintes imposées par la méthode des observatoires.

Le sentier de grande randonnée est bien plus qu'un geste artistique. Son tracé définit la métropole marseillaise, puisque toutes les villes se sont construites autour des deux espaces non constructibles que sont l'étang de Berre et le massif de l'Etoile. Le sentier relie donc toutes ces villes et dessine un semblant de signe infini, dont le point central est constitué par la gare TGV d'Aix-Marseille.



Carte du tracé du GR2013, indiquant les 100 points de vue de l'OPP.

GEOFFROY MATHIEU

Nous avons construit cet observatoire de manière spontanée, car nous nous intéressions bien entendu à la méthode de l'observatoire. Cette méthode, découverte pendant nos études, proposait la construction d'un projet commun entre une collectivité et un photographe chargé de mettre en images le territoire. Ce dialogue entre le commanditaire et le photographe nous paraissait une configuration idéale de travail. Cette méthode nous a donc séduits dès nos études, parce qu'elle permettait de rentrer en profondeur sur un territoire, d'entretenir un véritable dialogue et d'apporter notre expertise visuelle. Notre travail dans d'autres OPP nous a permis de multiplier les expériences s'agissant de la construction d'un observatoire, du fonctionnement du comité de pilotage ou de l'instauration de relations avec le public et ainsi de fonder notre propre opinion sur ces questions.

Par ailleurs, les questions soulevées par les observatoires, à savoir les dynamiques paysagères et les mutations du territoire, sont très présentes dans nos travaux personnels.

Parallèlement, l'apparition d'un GR périurbain sur le territoire, labellisé par la Fédération Française de Randonnée Pédestre, était l'avènement d'un nouveau positionnement. Un territoire en gestation

se dessinait et nous devons saisir cette opportunité de créer un observatoire au moment même où la structure administrative se mettait en place.



Déchetterie, Marignane, 10h55, 30 mai 2012 – 29 mai 2013
– 23 mai 2014 – 22 mai 2015

Etang de Berre et Saint-Chamas, Istres, 13h35, 2 novembre
2012 – 27 mai 2013 – 10 juin 2014 – 21 mai 2015

BERTRAND STOFLETH

Le GR a été labellisé pour Marseille-Provence 2013. Nous avons alors proposé de créer un observatoire photographique du paysage sur ce sentier, afin d'en enregistrer la trace au moment de sa création. Nous nous sommes mis en quête de financements et avons demandé le soutien du Ministère de la Culture, via le CNAP (Centre National des Arts Plastiques). Nous étions donc à la fois financés par un partenaire public territorial, MP13, et par l'Etat. En outre, le CNAP considère que les propositions d'artistes sur un territoire permettent de sensibiliser davantage les publics à la création contemporaine. L'observatoire avait donc immédiatement vocation à se tourner vers le public, par le biais de la culture.

GEOFFROY MATHIEU

La question du comité de pilotage était complètement ouverte. Il nous revenait de définir le projet. Nous avons donc choisi de mettre en place un comité de pilotage composé d'acteurs qui fondent leur expérience sur la pratique du territoire. Nous avons ainsi proposé aux artistes ayant préfiguré le GR de rejoindre le comité de pilotage, dans la mesure où ils avaient une connaissance sensible de l'ensemble du territoire. Nous nous sommes orientés vers un comité de pilotage assez collégial, où règne une certaine liberté de parole, et où le partage d'expériences et d'informations est encouragé. Nous avons demandé à chacun d'apporter un objet qu'il jugeait significatif du territoire. Il nous semblait important de nous enrichir des expériences de chacun avant même de parcourir les 365 kilomètres de sentier.

Cette expérience nous a amenés à nous questionner sur le comité de pilotage, son rôle, sa stabilité, son engagement. Le comité de pilotage doit-il donner une mission au photographe, en dressant la liste des éléments à montrer dans les images, ou bien doit-il être un lieu d'échange d'expériences ? Nous prôtons bien évidemment la seconde option.

BERTRAND STOFLETH

Nous avons parcouru 365 kilomètres à pied, en respectant la règle de l'observatoire pour permettre des reconductions. Vous constatez sur les photographies une ligne blanche que nous avons ajoutée a posteriori. Elle représente le tracé du GR, qui n'était pas matérialisé au moment où nous avons réalisé les photographies. Cette ligne blanche sera estompée de 10 % chaque année. Nous avons pris cette liberté, pour mettre en œuvre un observatoire autrement.

L'enjeu de ce sentier de grande randonnée était de rendre compte du rapport entre ville et nature, des frottements et résistances du territoire. Nous avons essayé de le mettre en évidence à travers 100 photographies, grâce au dialogue instauré au sein du comité de pilotage, et en nous questionnant également sur ce que nous voyions, dans un contexte de création d'une métropole.

Par ailleurs, l'un des enjeux principaux de l'observatoire était celui de la médiation. Nous avons en effet constaté que les observatoires n'existaient parfois qu'au sein de leur structure porteuse. Dès l'origine, nous avons souhaité diffuser le travail réalisé, par le biais d'une édition, d'un site internet, d'une exposition qui s'est tenue au Palais de la Bourse à Marseille puis au FRAC (Fonds Régional d'Art Contemporain). Nous avons également dirigé notre travail vers le public, à l'aide d'un système d'adoptants.



Exemple recto et verso des tirages (23,5 x 29,5 cm) exposés et remis aux adoptants



Vue exposition FRAC PACA, septembre 2014. Exposition collective
En situations, cinq commandes publiques photographiques du Centre
National des Arts Plastiques

GEOFFROY MATHIEU

Nous avons souhaité intégrer au plus tôt différentes formes de médiation du projet. Nous avons donc lancé un programme d'adoption. Sur les 100 photographies initiales, nous en reconduisons nous-mêmes 30 chaque année, tandis que les 70 autres ont été proposées à l'adoption. Nous avons donc recruté des photographes de tous horizons et les avons formés, avant de leur demander de réaliser les reconductions, en leur laissant une certaine liberté, sur la périodicité par exemple. Nous leur laissons en dépôt l'une des images, qu'ils devront nous rendre s'ils ne souhaitent plus réaliser les reconductions. Les reconductions des adoptants nous parviennent via un serveur et sont ensuite intégrées à notre base de données, directement liée à notre site internet (<http://www.opp-gr2013.com>).

L'observatoire reste actif au sein du groupe du Bureau des guides, l'association gérant la vie culturelle autour du GR2013. Par ailleurs, la mission interministérielle de préfiguration de la métropole a utilisé les images de l'observatoire pour son site internet et lors de conférences métropolitaines, ce qui témoigne d'une appropriation par les responsables politiques de notre travail.

Tout ce projet pose la question du dialogue entre un territoire et un photographe chargé de lui donner une représentation. Un observatoire pourrait tout à fait avoir un commanditaire tripartite, qui associerait une collectivité locale, un laboratoire d'analyse s'occupant de l'exploitation scientifique des données, et un lieu culturel. Un tel commanditaire permettrait de penser en amont, dès l'origine du projet, l'ensemble des dimensions dans lesquelles un observatoire doit s'ancrer.



La Busserine, Marseille, 16h05, 24 septembre 2012 – 5 juin 2013 – 25 mai 2014 – 3 juin 2015

L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES PAYSAGES DU PARC NATUREL TRANSFRONTALIER DU HAINAUT

Christophe Tesnière et Morgann Le Mons, qui animent le pôle aménagement du territoire et paysages au sein du PNR Scarpe-Escaut, vont désormais nous présenter l'OPP transfrontalier du Hainaut. Edith Roux est photographe, diplômée de l'Ecole Nationale Supérieure de la Photographie d'Arles. Elle travaille notamment sur la représentation des mutations urbaines et des problématiques environnementales, à travers une réflexion sur les paysages. Elle travaille depuis 2009 avec l'observatoire transfrontalier du Hainaut et a collaboré avec le Conservatoire du Littoral.

CHRISTOPHE TESNIERE

RESPONSABLE DU POLE AMENAGEMENT (PNR SCARPE-ESCAUT)

Le parc transfrontalier du Hainaut est situé entre les agglomérations de Lille, Douai et Valenciennes en France et celles de Tournai et Mons en Belgique. Ce territoire est très fortement soumis aux pressions urbaines, ce qui justifie la collaboration entre la France et la Belgique. Nous rencontrons en effet les mêmes problématiques naturelles et nous sommes le dernier îlot au sein d'une grande conurbation.



Raismes, Mare à Goriaux, en haut du terril, sur le chemin de randonnée © Edith Roux /PNTH

Le plan de parc qui accompagne la charte du parc français représente volontairement l'ensemble du territoire transfrontalier. La partie belge a été diagnostiquée de la même façon que la partie française et est légendée de la même manière, afin de signifier que le projet du parc est bien un projet transfrontalier, bien qu'aucune structure transfrontalière n'existe pour porter ce type d'objet. Le plan fait figurer les problématiques paysagères du territoire.

Le fondement de la démarche commune et transfrontalière en matière de paysage a été la réalisation du diagnostic de territoire pour l'élaboration de notre charte, notamment la réalisation d'une étude de paysages en 2007. Celle-ci a permis d'identifier 12 unités paysagères, dont la plupart sont transfrontalières, et un ensemble de problématiques paysagères représentées sur la carte : des milieux végétaux sous pression, des zones de pression urbaine très forte, où le développement urbain vient dégrader le paysage, des plateaux agricoles aux enjeux propres, etc. Cette carte constitue la synthèse du diagnostic de territoire.

L'observatoire photographique transfrontalier du paysage a été construit sur la base de ce diagnostic commun et se veut un outil d'observation commun de ce territoire. 60 points d'observation ont été définis en prenant en compte un besoin d'échantillonnage du paysage en termes d'unités paysagères et de problématiques.

Notre méthode s'est inspirée de la méthode nationale et de celle de l'observatoire photographique transfrontalier du contrat de rivière Semois-Semoy, aujourd'hui disparu. Notre comité de pilotage est transfrontalier et regroupe des institutions wallonnes et françaises. Il se réunit deux fois par an. Nous travaillons avec un photographe-artiste professionnel, pour qui nous avons essayé de définir des éléments de cadrage, afin de promouvoir le dialogue avec le photographe.

Notre observatoire a trois objectifs principaux :

- Il s'agit d'un outil de connaissance, devant permettre de développer la connaissance des paysages de notre territoire,
- Il doit servir à analyser les évolutions du territoire, à l'aide de reconductions,
- Il est aussi un outil de sensibilisation. Cet enjeu est d'autant plus fort que le PNR Scarpe-Escaut est le parc le plus densément peuplé de France, avec plus de 300 habitants au kilomètre carré. Avant même les premières prises de vue, nous avons fait appel à la participation des habitants. Nous avons également recherché des archives, pour ensuite encourager les habitants à effectuer des reconductions de photographies historiques. De plus, nous avons réalisé une exposition pour valoriser les photographes amateurs intéressés par la démarche et sensibiliser à la question du paysage. Nous avons également organisé des temps de rencontres autour du paysage et des balades paysagères. Enfin, un réseau de parrains sélectionne des points de vue complémentaires et se charge de la reconduction des photographies.

EDITH ROUX

PHOTOGRAPHE

Je suis photographe et vidéaste. Je travaille sur la représentation du territoire depuis une vingtaine d'années. J'ai naturellement répondu à l'appel d'offres du PNTH au printemps 2009. Des reconductions ont ensuite eu lieu à l'hiver 2010, au printemps 2011 et à l'été 2014. Le PNTH cherchait un photographe artiste, c'est-à-dire quelqu'un ayant une sensibilité et une pensée du paysage et qui soit capable de la traduire dans son vocabulaire plastique. J'ai souhaité répondre à l'appel d'offres du PNTH pour nourrir ma pensée en étant en relation directe avec des acteurs du paysage au sein du parc et en instaurant un dialogue autour de problématiques et thématiques particulières. Nous pourrions revenir ultérieurement sur la manière dont le dialogue peut s'instaurer.

Dans un premier temps, l'OPP m'a fourni beaucoup d'informations, dont le diagnostic du paysage et une liste de problématiques. Daniel Quesney se demandait si énoncer les problématiques en amont ne limitait pas les possibilités d'observation en dehors de ces thématiques. Je souhaiterais vous montrer à travers quelques exemples de quelle manière il est possible pour le photographe, malgré les contraintes, de s'exprimer.

Auparavant, sachez que j'ai trouvé intéressant de constater que chaque membre du comité de pilotage avait sa propre lecture des images en fonction de son activité professionnelle et de ses préoccupations. Le croisement de tous ces regards a permis de révéler la nature polysémique de

l'image. Pia Viewing, ancienne directrice du Centre régional de la photographie du Nord-Pas-de-Calais de Douchy-les-Mines, était la seule représentante de la sphère artistique à siéger au comité de pilotage. Elle me permettait de défendre certains points de vue et me conduisit à poser la question importante de la présence d'agents culturels au sein des comités de pilotage. Le travail de l'OPP a fait l'objet d'une exposition au CRP entre 2009 et 2011, à l'initiative de Pia Viewing. Il me paraît intéressant d'intégrer un agent culturel dès l'origine des OPP.

Mon approche artistique a consisté à développer des points de vue de façon à ce que l'image présente une certaine homogénéité, afin que le regard puisse circuler dans l'image et que la lecture de l'image soit facilitée. La question de l'usage du paysage m'a paru importante et j'ai donc inclus des individus dans certaines de mes photos. J'ai par exemple attendu qu'une péniche passe sur une voie d'eau pour réaliser une prise de vue, sans savoir que les berges allaient être élargies et un dragage réalisé par la suite pour laisser passer des péniches au tonnage plus élevé. Mon choix esthétique initial de représenter une péniche rejoint une richesse sémantique et témoigne de l'évolution de l'utilisation de cette voie d'eau.



Hergnies, Pont sur l'Escaut © Edith ROUX/PNTH

J'ai choisi un autre point de vue du fait de mon intérêt pour les friches. Nous voyons qu'une jeune habitante s'est appropriée la friche représentée. Au fur et à mesure des reconductions, nous constatons l'apparition d'un plan d'eau en arrière-plan. La friche devient alors source de biodiversité. J'ai appris par la suite, par le comité de pilotage, que la construction d'un parc aquatique était envisagée à cet endroit.

S'agissant d'un point de vue à Bruyelle, en Belgique, je souhaitais donner une vision large du territoire. Pourtant, je n'ai pas réalisé un panoramique continu, car la vision panoramique propose une vision assez omnisciente sur le paysage. J'ai choisi de fragmenter les images de façon à être plus proche de la vision humaine, à proposer une vision plus humble et à donner la possibilité au spectateur de reconstruire mentalement l'image, donc de mettre en mouvement sa pensée. Les deux dernières reconductions révèlent une éolienne au milieu de l'image. J'avais choisi ce point de vue parce qu'il était le plus haut dans la plaine et mes préoccupations ont donc rejoint celles guidant l'implantation des éoliennes.



Bruyelle © Edith ROUX/PNTH

Un personnage figure sur une prise de vue de la Mare à Goriaux, pour montrer de quelle façon les habitants se réapproprient le territoire des terrils, qui devient un lieu de loisir et de promenade. Pour les reconductions, j'ai parfois demandé à des passants de poser au même endroit, permettant ainsi d'introduire un élément ludique de répétition dans l'image.



Haveluy, chemin d'Hélesmes © Edith ROUX/PNTH

Malgré la contrainte de la commande, il est toujours possible de faire bouger les lignes de sa propre pratique photographique. Il m'a semblé intéressant de proposer un diptyque proposant une vision très plane à gauche, et une vision en perspective amenant le regard vers le fond de l'image sur la droite. Notre regard est ainsi mis en mouvement, entre planéité et profondeur.

MORGANN LE MONS

CHARGÉE DE MISSION PAYSAGE (PNR SCARPE-ESCAUT)

Nous avons retenu trois niveaux d'analyse des données issues de l'observatoire. La première analyse s'adresse au grand public. Elle est fondée sur le principe de mots-clés, grâce à une description très simple des changements observés lors des reconductions et une description de la première prise de vue. Ces données sont accessibles sur le site internet de l'observatoire.

Les deux autres analyses sont des analyses techniques complémentaires. L'une d'elles est une analyse qualitative, reposant sur le principe d'objets signifiants. Un certain nombre d'objets sont

repérés sur chacun des points de vue ; ils seront les marqueurs d'un changement potentiel du paysage. Au fil des reconductions, les évolutions sont repérées pour chacun de ces objets. La seconde analyse technique est plus quantitative. Nous reportons sur un plan le cône de vue de la photographie et nous croisons ce périmètre avec la carte d'occupation du sol. Nous en retirons des données sur la surface occupée par chaque typologie d'habitat, puis un diagramme représente le pourcentage par typologie. Cette technique est intéressante lorsque nous possédons les données réactualisées de l'occupation du sol en même temps que nous réalisons des reconductions.

Enfin, nous réalisons une synthèse, accessible à tous sur le site internet de l'observatoire, sur la base des quatre dynamiques repérées par le diagnostic réalisé en 2007 sur les paysages du territoire transfrontalier. Chaque dynamique est étudiée de près pour tenter d'en tirer des enseignements. S'agissant de la dynamique naturelle, nous observons par exemple un phénomène d'enrichissement.

Les résultats d'analyse sont utilisés le plus souvent à titre illustratif, dans le cadre des "porter à connaissance" rédigés lors de la réactualisation de documents d'urbanisme.

Nous avons répondu à un appel à projets européen en intégrant l'observatoire pour essayer de développer la participation du public. Nous envisageons de mettre en place des groupes de travail d'habitants, d'élus, d'associations et d'acteurs du territoire. Nous proposerons alors des mini-observatoires locaux, fonctionnant sur le principe de l'observatoire, mais à une échelle plus fine.

FREDERIQUE MOCQUET

Compte tenu du retard pris dans le déroulement de la journée, nous sommes dans l'impossibilité de proposer un temps d'échange avec la salle.

Il me paraît toutefois nécessaire de souligner l'importance de la parole des photographes. Je remercie Edith Roux d'avoir évoqué le rôle du photographe-auteur et le dialogue qui doit s'instaurer entre le projet photographique et le projet de territoire. La qualité de ce dialogue concourt au bon fonctionnement de cet observatoire transfrontalier. Je retiens également la question de la présence de l'agent culturel dans les comités de pilotage.

Je cède la parole à Raphaële Bertho, docteure en histoire de l'art et maître de conférences à l'Université de Tours, chercheur au laboratoire INTRU. Sa recherche porte sur les enjeux esthétiques et politiques des représentations photographiques du territoire. Elle a publié en 2013 *La Mission photographique de la DATAR, un laboratoire du paysage contemporain*. Elle est également commissaire d'une exposition qui se tiendra à la Bibliothèque nationale de France en 2017 consacrée à la photographie de paysages en France, des années 1980 à nos jours.

CONCLUSION

RAPHAËLE BERTHO

HISTORIENNE DE LA PHOTOGRAPHIE

En conclusion de cette journée je voudrais revenir sur une question sous-jacente à l'ensemble des débats, celle du statut des images produites dans le cadre des observatoires photographiques du paysage. En effet, pour comprendre d'une part la longévité de ce dispositif mais aussi la diversité de ses usages et adaptations depuis vingt-cinq ans, il convient de faire un point sur les partis-pris qui ont présidé à son établissement.

Pour cela je ferai un premier détour par la Mission photographique de la DATAR (1984-1988) dont les observatoires photographiques des années 1990 sont les héritiers¹². Non pas seulement parce que les premiers photographes sollicités en 1992, Raymond Depardon, Dominique Auerbacher, Sophie Ristelhueber, Alain Ceccaroli, ont participé à cette commande fondatrice.

Plus fondamentalement il apparaît que le projet de l'observatoire réactualise ce qui fut l'axe fondateur de la mission des années 1980 : créer des images « dont la valeur documentaire et la valeur artistique se fondent l'une sur l'autre »¹³. Les deux directeurs de la Mission Bernard Latarjet et François Hers valorisent une approche sensible afin de réduire l'écart manifeste entre un espace aménagé par les institutions, notamment via les vues aériennes, la vision d'un paysage national « pittoresque » fantasmé et le territoire vécu par les populations. Sollicités en tant qu'artistes, les photographes se voient ainsi confier la tâche complexe « de proposer une expression symbolique, de redonner un sens et un rapport dans notre rapport au monde »¹⁴. Leurs images acquièrent le statut d'œuvres, et doivent en tant que telles révéler le paysage. De façon concomitante, ces mêmes images sont considérées comme des documents. Elles sont censées témoigner d'un état de fait, d'une configuration géographique et matérielle spécifique.

Enfin les deux projets, celui de la Mission et de l'Observatoire partagent une même dynamique de décentralisation, les initiatives soutenues au niveau national ayant pour vocation de perdurer de manière autonome localement.

Malgré ces similitudes, les déplacements opérés par les observatoires photographiques du paysage sont nombreux. Lancés à la faveur de la Loi Paysage de 1993, ils se démarquent d'autres initiatives contemporaines comme la Mission du Conservatoire du littoral, lancée en 1986 en partenariat avec la DATAR, laquelle fonctionne sous la forme de résidences financées par le mécénat. En alliant l'appel à des photographes reconnus pour leurs qualités d'auteur tout en mettant en place un protocole strict de reconductions, les observatoires photographiques du paysage synthétisent de manière exemplaire les enjeux de l'usage de la photographie comme outil de documentation et comme écriture artistique.

Ce faisant les observatoires installent au cœur de leur projet une dualité du statut de la photographie, tout à la fois document et œuvre, empreinte et écriture, présentation et représentation. Cette polysémie non seulement des visuels mais de leurs usages est sans aucun doute à l'origine de la vivacité du développement de ce dispositif comme de ces ambiguïtés. En effet l'image photographique est perpétuellement considérée selon deux points de vue qui peuvent apparaître antagonistes. D'un côté elle se doit d'être transparente au réel, afin de donner à voir un état des lieux, une configuration spatiale et physique. C'est à cette condition qu'elle peut être considérée comme un outil de gestion, le protocole des reconductions devant assurer ici son opérabilité. Cette valeur testimoniale de l'image photographique défendue au XIX^e siècle et souvent reprise depuis est aujourd'hui largement remise en cause, dans la mesure où cette dernière reste un fragment choisi et agencé, une représentation du réel et non son décalque fidèle. La photographie est donc toujours construite par un regard, tout comme le paysage. Cette limite du médium semble donc entrer en correspondance avec son objet en l'occurrence. De l'autre côté l'image photographique est bien

12 Voir notamment Raphaële Bertho. Du territoire au paysage, la Mission photographique de la DATAR et l'Observatoire photographique du paysage. Photographier le territoire, journée d'étude organisée par le Service de l'Inventaire du Patrimoine culturel de la Région Ile-de-France, Dec 2008, Paris, France. pp.109-117, 2009.

13 Bernard Latarjet et François Hers, « L'expérience du paysage », dans Paysages, Photographies, travaux en cours, 1984-1985, La Mission photographique de la DATAR, Hazan, Paris, 1985, p. 32

14 Bernard Latarjet, « Bord de mer » dans Gabriele Basilio, Bord de mer, Art & Udine, 1992.

perçue dans son opacité, celle d'une œuvre qui traduit la rencontre entre un territoire et la pensée d'un auteur. On peut noter ici que les formes que prend l'observatoire correspondent en fait aux modalités de développement des travaux artistiques en photographie. Chaque itinéraire comprend une quarantaine de prises de vues qui s'apparente à une série, soit l'entité de la création photographique. Une correspondance qui facilite l'appropriation de ce travail par les photographes sollicités pour la commande.

Cette dualité du statut de la photographie au sein des observatoires, loin d'être limitative, apparaît après vingt-cinq ans comme fertile. En débats tout d'abord, nés de cette photographie, telle Janus au deux visages, qui ne peut être réduite à l'un ou l'autre de ces statuts mais articule en permanence les deux dimensions. Il faut accepter que le travail des observatoires vive à la fois dans l'espace de la reconnaissance muséale et à la fois dans les documents d'analyse des territoires. En déplacements ensuite, avec nombre de réappropriations du protocole ou d'adaptation au fil des ans.

Les premiers pas de côté sont faits par les photographes, qui s'approprient le protocole à des fins esthétiques. Un investissement qui peut prendre place à l'intérieur même du dispositif, comme c'est le cas par exemple de photographes comme Jacques Vilet ou Edith Roux qui ont profité de la commande pour investir une nouvelle forme d'écriture visuelle. Thierry Girard a pour sa part investi la commande du Parc Naturel des Vosges du Nord comme une œuvre d'art conceptuelle poursuivie depuis vingt ans. D'autres comme Geoffroy Mathieu et Bertrand Stofleth se sont inspirés du principe de la reconduction pour construire un observatoire autonome et autogéré. Par-delà ces quelques exemples, il apparaît clairement que les observatoires photographiques ont contribué au développement du champ de la photographie française, voire ont influencé certaines écritures visuelles.

Les principaux déplacements sont inhérents aux évolutions des problématiques du paysage au niveau local comme national. Localement se sont rapidement posées les questions de la validité du pas de temps initial (1 an) ou celle de certains points de vue devenus immobiles ou « fermés » par des constructions. Par ailleurs les missions des commanditaires, CAUE ou Parc régionaux, ont parfois évoluées, les enjoignant à adapter leur observatoire. Au niveau national, les enjeux du paysage lui-même se sont progressivement déplacés, du paysage quotidien ou ordinaire vers un paysage conçu comme bien commun, lié aux problématiques du développement durable. Par ailleurs les modalités de l'action s'en trouvent aussi bousculées, la sensibilisation dirigée essentiellement vers les élus dans les années 1990 tend à s'élargir en direction des habitants avec la prégnance de question de la participation depuis les années 2000. L'ensemble de ces facteurs est à l'origine du développement exponentiel ces dernières années de dispositifs s'inspirant des principes des observatoires photographiques tout en introduisant des variantes « locales ». Une variété de propositions qui doivent être considérées, non comme dissidentes, mais bien sources de renouvellement pour le dispositif national en démultipliant ses possibilités.

Le principe même des observatoires photographiques du paysage repose sur la longue durée. Le corpus d'images ainsi rassemblé ne prend son sens que lorsque les reconductions durent plusieurs dizaines d'années, afin d'arriver à des pas de temps significatifs notamment lorsqu'il s'agit d'espaces végétalisés. Nous fêtons aujourd'hui ses vingt-cinq ans, je vous propose de nous retrouver au prochain quart de siècle.

JULIEN TRANSY

Merci pour cette conclusion. Nous n'avons malheureusement plus le temps d'engager de nouveau la discussion, mais les apports de cette journée pourront nourrir le programme et les échanges des rencontres que le Ministère continuera d'organiser sur le sujet. Un grand merci aux intervenants ainsi qu'à l'ensemble des participants.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Cette rubrique fournit un ensemble de références directement liées aux intervenants de la journée, et agences conformément au déroulé de cette journée.

Pour accéder à des ressources documentaires plus larges, le lecteur pourra se reporter à la **plateforme extranet OPP** mis en place à l'initiative du ministère chargé de l'environnement :

<http://extranet.observatoires-photographiques-paysages.din.developpement-durable.gouv.fr/>

Utilisateur : opp

Mot de passe : extr@opp

Les trois études évoquées dans le cadre de la table ronde « de l'OPNP au OPP locaux : un état des lieux de la diversification des structures et des approches » y sont notamment accessibles.

Le fonds photographique de l'OPNP est par ailleurs consultable via la photothèque TERRA :

<https://terra.developpement-durable.gouv.fr/observatoire-photo-paysage/home/>

Observatoire des paysages, site internet de Daniel Quesney :

<http://observatoiredespaysages.fr>

Site internet et blog de Thierry Girard :

Thierry Girard, site *Travaux photographiques* : <http://www.thierrygirard.com>

Thierry Girard, blog *Des Images et des mots* : <https://wordspics.wordpress.com>

Site internet du Parc naturel régional des Vosges-du-Nord :

<http://www.parc-vosges-nord.fr>

Lien vers le projet *Photopaysage* coordonné par Frédéric Pousin :

- <http://www.agence-nationale-recherche.fr/?Projet=ANR-13-BSH3-0008>

Site internet d'Alexandre Petzold :

- <http://www.alexandre-petzold.odexpo.com/>

Lien vers la conférence de Gilles Clément au Collège de France :

- <http://www.college-de-france.fr/site/gilles-clement/course-2011-12-15-14h30.htm>

Lien vers le projet *En marge*:

- <http://www.ittecop.fr/index.php/33-enmarge>

Site internet de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

- <http://www.grandsitedefrance.com>

Site internet du Réseau des Grands Sites de France :

- <http://www.grandsitedefrance.com>

Site internet de l'OPP du GR2013 :

<http://www.opp-gr2013.com>

Sites internet de Geoffroy Mathieu :

- <http://www.geoffroymathieu.com>
- <http://www.documentsdartistes.org/artistes/mathieu/page1.html>

Sites internet de Bertrand Stofleth :

- <http://www.bertrandstofleth.com>
- http://www.dda-ra.org/fr/oeuvres/STOFLETH_Bertrand

Site internet d'Édith Roux :

- <http://www.edithroux.fr>

Site internet de l'observatoire photographique transfrontalier du Hainaut :

- <http://www.observatoire-paysages.pnth.eu/spip.php?page=index>

Sites du Parc naturel régional Scarpe-Escaut, du parc naturel des Plaines de l'Escaut (Belgique), ainsi que du parc naturel transfrontalier du Hainaut :

- <http://www.pnr-scarpe-escaut.fr>
- <http://www.pnr-scarpe-escaut.fr>
- <http://plainesdelescaut.be>

Carnet de recherche de Raphaële Bertho

- <https://territoiredesimages.wordpress.com>

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
Direction générale de l'Aménagement,
du Logement et de la Nature
Tour Séquoia - 92055 La Défense cedex
Tél. : 01 40 81 21 22

